



HAL
open science

La lecture à voix haute, à la croisée des chemins entre plaisir de lire, confiance en soi, écoute de l'autre et prise de parole partagée

Lisa Barthélémy

► To cite this version:

Lisa Barthélémy. La lecture à voix haute, à la croisée des chemins entre plaisir de lire, confiance en soi, écoute de l'autre et prise de parole partagée. Education. 2020. dumas-03638096

HAL Id: dumas-03638096

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03638096v1>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de
la Formation »

Mention second degré

Parcours : Documentation

La lecture à voix haute,
à la croisée des chemins entre plaisir de lire,
confiance en soi, écoute de l'autre et prise de
parole partagée.

Soutenu par Lisa Barthélémy

Le 12/05/2020

Promotion 2019-2020

Référente de mémoire : Véronique AUGÉ

Jury de soutenance : Véronique AUGÉ et Brigitte TAFFORIN

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma référente de mémoire Véronique Augé, ainsi que Brigitte Tafforin, Evelyne Montel et Elodie Keller pour ces deux années de formation, leur soutien, leur disponibilité et leur bienveillance en toute occasion.

Je remercie également ma tutrice Caroline Raméro, qui a accompagné cette année de son conseil : « *surtout, fait ce qu'il te plait* »

À Anne Valette qui a rendu possible ce défi,

« *Apprendre à lire c'est allumer un feu, toute syllabe épelée étincelle* »

Victor Hugo, Les misérables

Table des matières

Table des matières	3
Introduction	5
1. La lecture à voix haute, analyse d'une pratique	8
1.1. Un exercice complet et complexe	8
1.1.1. Lecture, diction et rétroaction, trois opérations à l'œuvre	8
1.1.2. Lecture partagée, l'auditeur comme donnée essentielle de l'équation	9
1.1.3. Une pratique pédagogique, quelle place pour le professeur-e documentaliste ?	10
1.2. Le rapport au texte	12
1.2.1. La mise en voix comme mise en vie	12
1.2.2. La place du lecteur	13
1.2.3. Le temps de la lecture	14
1.3. Pourquoi partager ses lectures ?	16
1.3.1. Un moyen de surmonter les appréhensions de l'écrit	16
1.3.2. Une pratique sociale : retrouver les autres, se retrouver soi-même	17
1.3.3. Vers une lecture silencieuse et solitaire	19
2. Expérience de lecture à voix haute	21
2.1. Présentation du projet	21
2.1.1. Le contexte	21
2.1.2. Préparation et participation au « Grand concours national de lecture à voix haute »	22
2.1.3. Choix des textes à lire et sélection par les élèves	23
2.2. Les élèves à l'épreuve de la lecture à voix haute	24
2.2.1. Lecture : comprendre le sens du texte	24
2.2.2. Diction : prise de conscience des exigences de l'oral, entraînement et maîtrise de la voix	25
2.2.3. Rétroaction : écoute des camarades, conseils entre pairs	26
2.3. Le concours et après ?	28
2.3.1. Le jour du concours : répartition des rôles et mobilisation de chacun	28
2.3.2. Quelques limites	29
3. De l'intérêt d'une mise en pratique des élèves, les effets constatés	30
3.1. Des effets constatés	30
3.1.1. Plaisir de lire : élèves lecteurs, et auditeurs d'une histoire	30

3.1.2.	Confiance en soi et dans les autres : un climat relationnel positif face aux apprentissages.....	32
3.1.3.	La valeur du silence des autres	34
3.2.	Un nouveau projet pour renforcer les acquis : élèves-livreurs.....	35
3.2.1.	S'approprier l'objet livre dans une situation de communication concrète	36
3.2.2.	Devenir passeur culturel	38
Conclusion		40
Références Bibliographiques		42
Annexes.....		45
4ème de couverture		68

Introduction

En 1870, les cigariers de l'usine *Partagas* à la Havane peuvent écouter la lecture des *Misérables* pendant leurs heures de travail. En 2020, France Télévisions et l'émission La Grande Librairie organisent pour tous les collégiens et lycéens de France un concours de lecture à voix haute. Entre ces deux événements, 150 années écoulées et une même ambition : développer la culture littéraire et partager le plaisir de lire au plus grand nombre. La lecture à voix haute est une forme de lecture consistant à oraliser un texte par opposition à la lecture silencieuse, une pratique qui remonte à l'antiquité et qui traverse les siècles. Exercice modulable, la lecture à voix haute connaît de nombreuses évolutions et peut s'apprécier sous différentes formes et devant différents publics.

Depuis le début des années 2000, cette pratique se diversifie et s'enrichit avec une recrudescence de lectures publiques ou « lectures-spectacles » par des lecteurs professionnels, en étroite collaboration avec les écrivains, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires, les animateurs du monde littéraire et les artistes. Ces performances se multiplient dans le milieu associatif, parmi les plus connus : « *les livreurs* », « *lire et faire lire* », « *Sorbonne sonore* » dont les objectifs communs sont de rendre accessible la littérature par la transmission orale des textes, de partager, mais aussi de former à la lecture à voix haute. Depuis 2005, elle est également enseignée à l'Université de la Sorbonne (Paris IV).

Du côté de l'éducation nationale, l'importance de la lecture à voix haute connaît un regain d'intérêt en 2017 lors de la campagne de mobilisation en faveur du livre et de la lecture « *Ensemble pour un pays de lecteurs* ». Cette campagne a pour triple enjeu de réussir l'apprentissage, de transmettre le goût de la lecture et de susciter le plaisir du texte. « *La lecture n'est pas qu'une activité solitaire et silencieuse : elle se partage, à voix haute, dans la classe, en scène. (...) Ce partage est important pour acquérir le goût de la lecture et une culture de l'écrit riche et diversifiée.* » (Eduscol, *Mobilisation en faveur du livre et de la lecture*, 2019).

Cet intérêt renouvelé pour un exercice ancien mérite que l'on s'interroge : quels sont les processus à l'œuvre et en quoi sont-ils efficaces auprès des élèves ? Quels sont les intérêts et comment valoriser les élèves avec un exercice, par ailleurs,

particulièrement difficile ? C'est avec ces interrogations en tête que j'ai décidé d'inscrire une classe de terminale professionnelle (bac aéronautique) au « Grand concours national de lecture à voix haute », initié par la grande librairie ; un projet mené avec Anne Valette, professeure de lettres-histoire suivant cette classe depuis la seconde et habituée à les entraîner dans des projets ambitieux. En première, ils participaient au prix littéraire du lycée (aux côtés des classes littéraires), en terminale, les voilà donc inscrit pour un concours de lecture à voix haute. Ce projet m'a permis d'observer les effets de l'oralisation des textes *avec, pour et par* des élèves qui se considéraient eux-mêmes comme « *incapables* » de lire quoique ce soit, encore moins devant les autres. Cette expérience m'a permis d'analyser de près les rouages qui sont à l'œuvre lors d'une lecture, d'appréhender les difficultés mais aussi les richesses d'un exercice simple et modulable. En tant que professeure documentaliste, il me semblait intéressant de m'interroger sur une pratique qui paraît évidente, consensuelle voire désuète et qui néanmoins resurgit avec force sur la scène culturelle et au sein des établissements scolaires. C'est en en décortiquant les différentes facettes que j'ai pu en comprendre la richesse notamment pour « *stimuler l'intérêt pour la lecture (...) en tenant compte des besoins des élèves* », comme indiqué dans la circulaire de mission des professeurs documentalistes de 2017.

Le choix de cette étude répond à deux volontés : tout d'abord celle de travailler sur la question du plaisir de lire et l'appropriation de la parole écrite par les élèves. Mais aussi répondre à un besoin de travailler leurs compétences orales, la prise de parole, la maîtrise de leurs propres voix face à un public. Cette nécessité est d'ailleurs largement mise en relief par la réforme du lycée qui incite à la pratique de l'oral. En tant que professeur documentaliste, il me semblait intéressant de s'inscrire dans ce travail et trouver une mise en pratique qui permette à la fois d'aborder les techniques et exigences de l'oral tout en familiarisant les élèves avec des textes littéraires. La question de l'écoute a aussi retenu mon attention. En assistant à des prises de paroles d'élèves lors d'exposé oraux j'ai constaté d'un manque d'écoute entre eux ; trop occupés à préparer leur propre passage, distraits, ils ne se sentent pas concernés par celui qui « *passé à l'oral* ». D'ailleurs, l'orateur ne cherche pas forcément à impliquer les autres, ne s'adressant bien souvent qu'au professeur. La prise de parole perd son sens si les élèves ne s'entraînent pas à prendre en compte la situation de communication dans laquelle elle s'inscrit. La lecture à voix haute implique une écoute et une prise en compte du « public » permettant un travail

individuel tout en mobilisant le groupe classe qui, par son écoute et ses conseils, donne du sens à l'exercice. Deux volontés donc, l'oral et les livres, mais le choix de cette étude répond aussi à une nécessité : établir un rapport à la lecture facilité, décomplexé et vivant pour rompre avec les appréhensions premières des élèves. Il fallait pour cela être en mesure de proposer des activités « *hors les murs* » d'un CDI qu'ils n'avaient jamais fréquenté et qui ne présentait pas d'attrait ou représentait justement ce qui les rejette : un lieu studieux et silencieux dans lequel leur désordre intérieur n'a pas sa place. L'exercice de la lecture à voix haute répond à ces exigences par la facilité de sa mise en place et sa double fonction : apprendre à dire les mots et apprendre à les écouter, deux habiletés qui permettent de mobiliser tous les élèves en même temps, lecteurs et auditeurs. Ainsi mon questionnement s'oriente sur la mise en œuvre d'une telle pratique avec les élèves : comment dépasser les difficultés pour permettre aux lecteurs de s'approprier le texte et le transmettre à haute voix ? Quels sont les effets constatés et ressentis de l'exercice ? En quoi le partage d'une telle expérience peut-elle jouer sur la confiance en soi, la bienveillance, et la maîtrise de l'oral ? Quelle est la valeur même du partage d'un tel moment au sein d'une classe ? Quelle valeur peut-on donner au silence de l'écoute, à l'attention portée sur le lecteur ?

Ces différentes interrogations peuvent être rassemblées dans la problématique suivante : Comment le professeur documentaliste peut-il exploiter toutes les potentialités de la lecture à voix haute pour travailler à la fois les compétences orales des élèves et susciter le plaisir de lire ? Tout d'abord, nous définirons la pratique de la lecture à voix haute dans sa diversité afin d'éclairer les différentes compétences à l'œuvre et les différents aspects de cette notion. Ensuite nous présenterons l'organisation et le déroulement du concours, pour exposer, au regard des notions, une mise en œuvre et en pratique des élèves. Puis nous développerons les effets constatés sur les élèves tout en proposant une prolongation possible.

1. La lecture à voix haute, analyse d'une pratique

1.1. Un exercice complet et complexe

La lecture peut être définie comme « *une activité psychosensorielle qui vise à donner un sens à des signes graphiques recueillis par la vision et qui implique à la fois des traitements perceptifs et cognitifs* » (Wikipédia, lecture à voix haute). Selon la définition de *l'Encyclopaedia Universalis*, la lecture est bien le fait de déchiffrer, prendre connaissance d'un contenu écrit, mais c'est aussi « *le fait de lire à haute voix devant un auditoire* »¹. D'un point de vue sémiologique, la « lecture » désigne à la fois la lecture silencieuse et la lecture à voix haute, deux rapports au texte qui se côtoient depuis l'antiquité. L'article « *La lecture à voix haute* » paru en 2012 dans la revue ABM et signé par Sylvie Payette présente les évolutions historiques de la lecture du point de vue des sociétés occidentales. La lecture silencieuse est d'abord une activité marginale, ce n'est que lors du haut Moyen Age qu'elle se popularise. « *La lecture à voix haute a été la norme pendant des siècles ; lecture collective, disputacio, lectures publiques littéraires ou philosophiques, etc. Son influence aura été déterminante sur l'histoire de la lecture* » (Payette, 2012). Ce rapport au texte est désormais inversé avec une prépondérance de la lecture silencieuse, ou plutôt du *silence de la lecture*. Pour comprendre les enjeux et l'intérêt que peut représenter la lecture à voix haute auprès d'un public scolaire, intéressons-nous à sa singularité. Ainsi, nous verrons que ce type de lecture implique un rapport à l'oralité, une série d'opérations qui en font un exercice complexe. La lecture est « partagée » et doit donc prendre en compte celui qui écoute, en s'inscrivant dans une situation de communication particulière. Enfin nous verrons en quoi le professeur documentaliste peut prendre appui sur les singularités de cette pratique pour la mettre en œuvre avec des élèves.

1.1.1. Lecture, diction et rétroaction, trois opérations à l'œuvre

¹ *Définition de lecture*. Encyclopædia Universalis France, Repéré à : <https://www.universalis.fr/dictionnaire/lecture/>. Consulté le 21 avril 2020.

Dans son article « Lecture orale et lecture à voix haute », paru en 1987 dans *Communication et langage*, E. Beaume détaille les opérations intellectuelles à l'œuvre lors d'une lecture. Ainsi, lorsqu'un individu lit à voix haute, il procède quasiment simultanément à trois opérations : une lecture visuelle et silencieuse qui permet de comprendre le texte, puis une oralisation qui implique la diction du texte, enfin une opération de rétroaction qui consiste à prendre en compte l'effet de sa lecture sur celui qui écoute pour ajuster, améliorer, et parfois même galvaniser le lecteur. « *Ce qui est essentiel, ici, c'est que la compréhension précède l'oralisation : je vois des signes écrits, je comprends ce qu'ils veulent dire, puis je dis ce que j'ai compris qu'ils veulent dire.* » (Beaume, 1987). Une maîtrise suffisante de la lecture au sens de déchiffrage, permettant la compréhension du texte, précède donc la lecture à voix haute. Demander à un apprenant de le découvrir tout en le lisant à voix haute annule l'intérêt de cette pratique : le lecteur sera entièrement mobilisé par l'action de déchiffrage. Or la richesse de ce savoir-faire réside aussi (et peut-être surtout) dans les deux opérations qui suivent : la diction, et la rétroaction. Le lecteur adresse et doit adapter sa lecture en fonction de son « public ». L'enchaînement de ces différentes opérations exige un entraînement et une préparation avant la prise de parole afin de ne pas mettre les élèves en difficultés.

1.1.2. Lecture partagée, l'auditeur comme donnée essentielle de l'équation

La lecture à voix haute est une lecture partagée, adressée à l'autre. Cette notion de l'adresse fait écho au travail des comédiens : comme sur une scène, le lecteur doit prendre en compte le public qui l'écoute et s'adresse à lui, par l'intermédiaire du livre. « *Sans auditeurs, il n'y a pas de lecteurs dans les lectures à haute voix* » (Dheur, 2017). Ainsi l'auditeur est tout autant, sinon plus, important, actif, et mobilisé : « *c'est lui, en tant que destinataire de la lecture à voix haute, qui doit signifier si elle est conforme à son attente.* » (Beaume, 1987). La situation de communication dans laquelle se trouve le lecteur est concrète et fragile, l'attention ne tient qu'à un fil, à une ligne mal interprétée, un rythme trop soutenu, une hésitation. Placer les élèves dans une situation aussi concrète permet d'expérimenter la fragilité de l'écoute mais aussi sa puissance. Le silence qui se fait autour du lecteur, la sensation d'être écouté, de détenir une information attendue par son auditoire et être capable d'adapter sa lecture, son rythme, son niveau de voix en fonction de lui, ... « *C'est*

l'écoute de ce rebond, de ce « retour d'onde » (Reverdy) de cette réverbération qui ajuste son dire. Sa parole lui revient, transformée, enrichie par ce contact. Elle ne s'attarde pas en lui, le dépasse, va se perdre loin derrière lui. » (Villemaine, 2005). Cette valorisation de la place de l'auditeur permet d'imaginer une mise en pratique à la fois individuelle et collective : le lecteur travaille des compétences orales spécifiques, mais le groupe qui l'écoute a aussi son rôle à jouer. Une pratique qui place donc les intervenants dans un échange constant et dynamique. Le professeur tient un rôle de régulateur *« il doit faire en sorte que les critiques restent constructives, appropriées et modérées »* (Beaume, 1987) et pour cela, instaurer un climat relationnel positif entre les élèves.

1.1.3. Une pratique pédagogique, quelle place pour le professeur-e documentaliste ?

Successivement décriée puis réhabilitée, la lecture à voix haute a connu une histoire complexe et mouvementée du point de vue de l'institution scolaire. Cette évolution est liée à la prépondérance de l'écrit dans le système scolaire français et à l'importance peu à peu accordée à l'oral dans la scolarité des élèves. L'oralité est aujourd'hui réaffirmée avec force, suscitant une réflexion autour des pratiques à mettre en œuvre avec les élèves. Le passage d'une vision ancrée sur les « savoirs » à une approche par compétences joue aussi un rôle, car des exercices comme la lecture à voix haute mobilise de nombreuses habiletés. La présence de cette notion dans les programmes actuels témoigne d'une importance accordée à cette pratique : Le programme de cycle 2 l'aborde dans la partie « Langage oral », définie comme *« une activité centrale pour développer la fluidité et l'aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l'articulation entre l'identification des mots écrits et la compréhension, et permet aux élèves d'aborder de manière explicite la syntaxe de l'écrit. »* (Eduscol, La lecture à haute voix au cycle 2, 2016). La lecture à voix haute fait partie des savoirs-faire évalués dans le socle commun de connaissances et de compétences. L'exercice est largement mis en œuvre pendant les trois premiers cycles pour aider à l'apprentissage, favoriser le déchiffrage. Cependant, cette mise en pratique a toujours une fonction utilitaire or *« il faudrait concevoir la lecture à haute voix comme une pratique intéressante en elle-même, pas seulement comme un tremplin vers l'écrit »* (Le Bars, 2012). Au-delà de l'aspect didactique, cet exercice permet de

proposer une réponse aux anxiétés que certains élèves entretiennent avec la lecture. « *Et si le professeur décidait soudain de partager son propre bonheur de lire ?* » Tel est l'objet de la réflexion menée par Daniel Pennac dans *Comme un roman*. L'écrivain regrette l'injonction de lecture « *il faut lire* » et préconise une mise en appétit des élèves par la lecture à voix haute. Suivant cette voix/e, nombre de professeur-e-s documentalistes organisent des « *siestes littéraires* », invitant les élèves à venir écouter une histoire au CDI, sur leur temps libre. Plus récemment, de nombreux professeurs confinés proposent des lectures en direct, ou des podcasts à leurs élèves. Cette notion de partage autour de la lecture fait l'objet de nombreuses initiatives et projets soutenus par le ministère de l'éducation nationale : le *quart d'heure lecture*, les *nuits de la lecture*, les *petits champions de la lecture*, le *grand concours national de lecture à voix haute*, auquel plus de 5345 classes ont été inscrites pour sa première édition cette année.

Ce chantier de réflexion (ré)ouvert sur l'exercice de la lecture à voix haute invite à un questionnement spécifique en tant que professeur documentaliste : comment exploiter les richesses de cet exercice, quel intérêt peuvent représenter ces moments d'écoute et de lecture partagée pour les élèves ? En quoi le CDI représente un lieu propice pour favoriser ces temps de découverte du texte, de soi-même et des autres ? Comment (et pourquoi ?) inscrire cette action *aussi* dans la scolarité d'élèves de cycle terminal ? Ce questionnement s'inscrit dans un contexte professionnel particulier, celui de la réforme du lycée 2019 qui valorise le travail autour de l'oralité et de l'éloquence. En couplant cette réflexion à celle du rapport des élèves au plaisir de lire, la lecture à voix haute apparaît à la croisée des chemins. L'exercice permet à la fois de travailler les compétences orales des élèves et de les confronter à l'objet livre, à sa mise en voix et peut être même à la poursuite de sa lecture... silencieuse. Les professeurs documentalistes ont un rôle à jouer dans la préparation des élèves à la prise de parole en public, et la lecture à voix haute constitue un apport tout à fait singulier : un moyen de faire vivre un fonds documentaire à travers la voix des élèves, de faire découvrir les livres de manière différente, dynamique et collective.

L'exercice est donc complexe, plusieurs opérations mentales sont à l'œuvre et de nombreuses compétences sont mobilisées par le lecteur. D'un point de vue pédagogique, cet exercice est complet car il permet d'impliquer autant le lecteur (une expérience individuelle) que celui qui l'écoute (le groupe classe). Un exercice à la

croisée des chemins entre plaisir de lire et travail de l'oral, où le professeur documentaliste peut jouer un rôle de guide et de médiateur entre l'élève et les livres.

1.2. Le rapport au texte

Durant les dernières années de la vie de Jorge Luis Borges, Alberto Manguel, alors étudiant à Buenos Aires, fut chargé par l'écrivain argentin devenu aveugle, de lui lire les pages auxquelles il n'avait plus accès. Cette expérience est décrite par ce dernier dans *Chez Borges* et témoigne de l'importance de la mise en voix des textes pour ces deux auteurs. L'écrivain insiste sur la pluralité des lectures en fonction des différents paramètres qui sont impliqués : le texte, le lecteur, sa propre charge culturelle, émotionnelle, le temps, le moment choisi pour la lecture, et l'auditeur si elle est effectuée à haute voix. Borges, à l'écoute de ses lectures, « (...) *mettait les textes en abyme, en parallèle, inventait des références imaginaires, explorait les sens cachés ou contraires des apparences. Il me montrait qu'un livre, une œuvre, n'existe que par ce que ses lecteurs en font.* ». (Manguel, 2003). Ainsi la mise en voix des textes devient une « *mise en vie* », le lecteur propose une nouvelle interprétation, un sens qui varie en fonction de nombreux paramètres. Le travail et la préparation du lecteur apparaissent comme des données essentielles de l'exercice. La question du temps accordé représente alors la condition même de la lecture et influe sur la sensation de plaisir éprouvé ou non.

1.2.1. La mise en voix comme mise en vie

L'oralisation permet d'expérimenter la polysémie des textes : rien n'est figé, tout se transforme, et les liens peuvent alors se (re)tisser entre le livre et son public. L'émission de 1967 sur France culture, « Pour lire à la veillée » témoigne d'une rencontre entre Marguerite Duras et des familles de mineurs du Nord Pas de Calais.² L'autrice évoque la « musique du langage » et propose la lecture de différents extraits de classique de la littérature. En évoquant *Germinal*, une auditrice témoigne de son attirance pour l'écriture de Zola, accessible, franche, « *on essayait d'y*

² GARBIT, P. (1967). Pour lire à la veillée - Marguerite Duras, 2/2. France culture. Repéré à : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/pour-lire-a-la-veillee-dialogue-dans-une-bibliotheque-municipale-entre-marguerite-duras-et-des>

retrouver un monde qu'on connaît » dit-elle. Ainsi la lecture à haute voix est une forme de médiation et permet de rendre un livre plus accessible, de faire résonner la modernité de certaines situations. Selon Daniel Pennac, cette mise en voix est une nécessité pour transmettre aux élèves l'envie de redécouvrir les grands classiques *“A moi Rabelais ! A moi Flaubert ! Dosto ! Kafka ! Dickens, à moi ! Gigantesques brailleurs de sens, ici tout de suite ! Venez souffler dans nos livres ! Nos mots ont besoin de corps ! Nos livres ont besoin de vie !* » (Pennac, 1992), réaffirmant ainsi la volonté même des auteurs que leurs textes soient lus pour leur donner un corps. Ce corps, c'est celui du lecteur, corps immobile, silencieux et qui soudain s'anime pour donner vie à sa lecture *« L'é-motion du parler. Il parle et son corps qui semblait inerte s'anime. Il se lève en même temps que les mots. Il advient rythmiquement. Il se redonne, se recompose un corps, une voix. Il ressuscite. »* (Villemaine, 2005).

1.2.2. La place du lecteur

« Le passage à l'oralité est pour moi la reconnaissance de ce que sont les livres : des paroles écrites. Je ne parlerai pas d'une « vérité de l'expression » mais plus volontiers d'une revitalisation. Si les paroles s'envolent, ce ne sont pas pour qu'elles se dissipent mais bien plutôt pour qu'elles circulent dans les oreilles de celui qui écoute. » (Bruyas, 2014). Des « paroles écrites » qui pour être prononcées nécessitent un travail de préparation, un entraînement de la part du lecteur. En effet *“l'homme qui lit de vive voix s'expose absolument. S'il ne sait pas ce qu'il lit, il est ignorant dans ses mots, c'est une misère et cela s'entend. S'il refuse d'habiter sa lecture, les mots restent lettres mortes, et cela se sent. S'il gorge le texte de sa présence, l'auteur se rétracte, c'est un numéro de cirque, et cela se voit. L'homme qui lit de vive voix s'expose absolument aux yeux qui l'écoutent.”* (Pennac, 1992). Cette question de l'interprétation rappelle l'importance de l'auditeur et permet de travailler avec les élèves sur les différentes exigences de la prise de parole : le choix d'un ton, d'un rythme, une attention portée à la diction, aux émotions. Cette interprétation est néanmoins particulière, le lecteur n'est pas acteur mais porte-parole du livre, la lecture à voix haute permet une relation singulière, inédite au texte : *« ni exégèse ni incarnation »* souligne S. Dheur. La chercheuse définit cette interprétation de façon ambivalente : *« (...) pour que les auditeurs-spectateurs « donnent leurs oreilles » au lecteur, écoutent et entendent, trouvent un sens, il est incontournable que le texte passe par, au travers du lecteur, par son intériorité, mais sans*

expression première d'émotion, sans pathos » (Dheur, 2017) Une absence donc, un oubli de soi pour ne pas teinter le texte et le trahir, et pourtant une présence, un corps absolument mobilisé, tendu « *le corps et l'esprit sont engagés à chaque instant* » (Bruyas 2014). En amont de la lecture, une appropriation du sens des images, et des émotions est nécessaire. Cette sensibilité première doit être par la suite mise à distance par le lecteur pour être capable de transmettre du sens, c'est le « *texte incorporé qui impressionne l'auditeur* » (Bruyas, 2014). Ainsi plutôt qu'une *représentation*, c'est une *présentation* de lecture qui est proposé, le lecteur se met au service du texte pour créer le moins d'interférence possible. La mise en voix (celle du lecteur) est donc au service d'une mise en vie (celle du texte, atemporelle). Appliquée avec les élèves, cette réflexion permet de travailler au rapport entre le corps et l'esprit, l'exercice mobilisant absolument ces deux entités. L'élève est amené à prendre conscience de l'importance de son propre corps lors d'une prise de parole, un engagement physique qui permet de capter l'attention de son auditoire. La pluralité d'interprétation possible rend l'exercice accessible à tous et permet l'expression de la sensibilité de l'élève, ainsi « *le parti pris sonore d'une lecture à voix haute doit rester ambigu, c'est-à-dire pluriel. Il s'agit de créer un objet musical capable de maintenir la sensibilité de l'auditeur en alerte par le désir obstiné d'intéresser l'oreille.* » (Bruyas, 2014). L'intérêt de proposer aux élèves de lire des textes fictionnels est de les placer en situation de conteur pour faciliter l'intérêt que pourront porter les autres à la lecture.

1.2.3. Le temps de la lecture

La lecture à voix haute entretient un rapport au temps fondamental et parfois déroutant, dérangeant pour les auditeurs. Elle opère un ralentissement comparé à la lecture silencieuse « *la différence de temps est impressionnante.* » (Villemaine, 2005). Plus largement elle est un contrepoint face à la rapidité de la circulation de l'information et son accessibilité, la consommation permanente que nous en faisons. La lecture apparaît comme une parenthèse, une information transmise démesurément lentement. L'impossibilité du *zapping*, *balayage*, *swipe* et autres actions numériques oblige à accepter le rythme de l'autre, une respiration plus lente, pour, peut-être, une pensée plus profonde. Pour l'auditeur les yeux ne sont pas mobilisés, le temps s'étire, l'écoute aussi. Dans *Comme un roman*, Daniel Pennac évoque cette question de la durée, la phobie du temps passé à lire, l'incapacité à se

concentrer, le découragement face aux nombres de pages... Les lectures qu'il propose à ses élèves transforment ce rapport. L'histoire étant à nouveau racontée, « *les minutes filent en secondes et quarante pages sont lues que l'heure est déjà passée. Le prof fait du quarante à l'heure* ». Ce temps accordé s'accompagne d'une gratuité : pas de compte rendu, pas d'interrogation. L'auditeur est libre d'écouter, de se plonger dans le récit, de s'abandonner à l'instant, de s'endormir même. Le *quart d'heure lecture* illustre cette notion de façon explicite : quinze minutes « accordées » à la lecture, un temps qui d'ailleurs concerne tout le monde, adulte et enfant réunis pour un instant commun. « *Le temps de lire est toujours du temps volé, la question n'est pas de savoir si j'ai le temps de lire ou pas (temps que personne, d'ailleurs, ne me donnera) mais si je m'offre ou non le bonheur d'être lecteur* » (Pennac, 1992). En tant que professeur documentaliste, il me semble intéressant de proposer ce temps aux élèves et de réfléchir à la mise en place de tels moments. Cette réflexion permet d'envisager cette pratique comme intéressante en elle-même et d'en comprendre la richesse : l'enseignant qui lit à sa classe un nouveau chapitre chaque semaine instaure un rituel mais aussi une attente, « *la lecture n'est plus vécue comme une activité d'apprentissage mais comme un moment de découverte et de plaisir ; elle incite l'enfant à établir un contact direct avec le livre.* » (Le Bars, 2012).

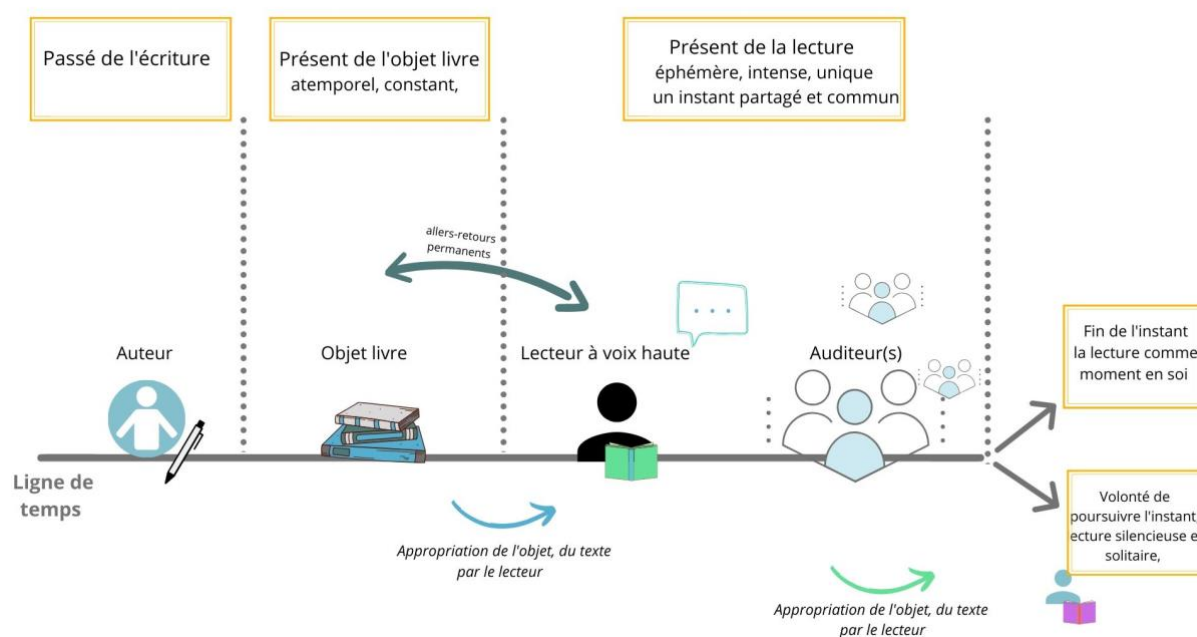


Figure 1 Schéma : La lecture à voix haute, un rapport au texte et au temps

1.3. Pourquoi partager ses lectures ?

Les lectures à voix haute se multiplient sur la scène culturelle et dans le monde du livre avec notamment, une multiplication des festivals de lecture à haute voix : « *Livres en tête* » à Paris, « *Voix vives de Méditerranée* » à Sète, « *Paroles de conteurs* » en Haute-Vienne, des émissions radiophoniques : *Ça peut pas faire de mal* sur France Inter, *L'Atelier fiction* France Culture, mais aussi les sites de téléchargements de livres audio qui ne cessent de fleurir sur le web. La lecture à voix haute remplit aussi une « *fonction sociologique en générant une émulation autour de spectacles vivants dans de multiples lieux publics.* » (Wikipédia, lecture à voix haute). Un des exemples frappants de cette démarche est le phénomène grandissant des lectures publiques. Cette pratique est un phénomène social qui interroge : pourquoi partager ses lectures ? Que vient-on chercher en tant que public ? Quels sont les motivations et donc les effets que peuvent avoir une lecture à voix haute sur celui qui écoute ? Les réponses à ces questions sont nombreuses et varient d'une personne à l'autre, elles expliquent le regain d'intérêt pour cette pratique. Les éléments de réponses qui seront présentés ci-après sont fondés en grande partie sur les résultats d'une étude ethnographique menée par M. Burgos et présentée en 2011 dans le livre *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet*, un chapitre intitulé « *La lecture à voix haute : un rituel de partage.* ». Nous prendrons en compte à la fois ce que la lecture à voix haute « permet » en tant que moyen, médiation, mais aussi ce qu'elle représente, en tant que moment en soi, se suffisant à lui-même. Nous verrons que la lecture à voix haute permet de surmonter certaines difficultés liées à la lecture silencieuse et individuelle. C'est aussi une pratique sociale qui permet de partager, échanger, débattre autour d'un livre avec une communauté d'individu.

1.3.1. Un moyen de surmonter les appréhensions de l'écrit

Dans son livre *Comme un roman*, Pennac retranscrit le témoignage d'une étudiante. Cette dernière raconte les lectures à voix haute du poète Georges Perros à l'université de Rennes où il enseignait. L'étudiante souligne l'importance de cette oralisation : « *par sa voix, nous découvrons soudain que tout cela avait été écrit pour nous* » (Pennac, 1992). L'adresse réelle (du lecteur à son auditeur) révèle l'adresse inhérente à tout texte (de l'auteur à son lecteur). La compréhension du texte est d'ailleurs facilitée car le lecteur, en interprétant, en choisissant les intonations, le

rythme qui convient, rend le contre-sens impossible. La voix lectrice se fait révélatrice de significations parfois éludées au cours de la lecture silencieuse. La lecture à haute voix désacralise l'accès à l'écrit : elle a l'avantage « *d'extraire le texte du musée littéraire dans lequel il est trop souvent conservé* »³, elle rompt avec l'image d'un texte parfois trop dense, et donc effrayant pour le lecteur. C'est en considérant cet aspect que la lecture à voix haute fonctionne à la fois comme « *porteur, éveilléur de curiosité, et facilitateur.* » (Burgos, 2011). Plus largement, c'est une pratique qui permet de proposer une alternative pour les personnes empêchées de lire pour différentes raisons (défiance visuelle, illettrisme, troubles dys...). Dans une perspective éducative, elle peut devenir une solution pour inclure des élèves à besoins éducatifs particuliers et éviter un sentiment d'exclusion ou d'échec face à la lecture. La dimension orale permet non seulement de lire mais aussi de parler « autour », faire participer les élèves, les interroger et les laisser s'exprimer entre eux pour faire exister la lecture sous la forme d'une conversation : « *Lire c'est (en) parler* » (Le Behec, Bouiller, Crepel, 2017). Ces échanges ont toujours existé et se sont popularisés grâce aux possibilités numériques : désormais « *lire laisse des traces sur le web* ». Des réseaux comme *watpad* ou *babélio* notamment, ont permis l'émergence de communautés de lecteurs et d'écrivains. Ces derniers partagent, commentent, analysent et critiquent leurs expériences de lecture. Cette forme d'appropriation individuelle de la culture est extrêmement précieuse et en tant que professeur documentaliste, nous pouvons la cultiver chez les élèves en passant par une conversation directe, décomplexée, à partir d'une lecture partagée.

1.3.2. Une pratique sociale : retrouver les autres, se retrouver soi-même

Les pratiques numériques induisent néanmoins une solitude : celle de l'individu face à son écran, connecté, sans cesse en interaction, mais seul (jeux vidéos, réseaux sociaux, films et séries, lecture numériques...). Tout comme la lecture silencieuse sur papier, cette culture de l'écran nous isole. Les lectures-spectacles ou lecture publiques peuvent être « *une façon de retrouver du lien social* » (Le Bars, 2012) en partageant une expérience sociale et artistique. L'enquête menée par M. Burgos dévoile cette volonté des participants de *faire société*, une pratique qui répond à un

³ J.-L. Vincent, Comment lire un texte à voix haute ?, Gallimard, 2006, p. 7

besoin de partage et de sociabilité. « *L'émergence des pratiques d'amateurs, dans une perspective de formation professionnelle, correspond à un autre besoin que la lecture pour soi : celui d'une meilleure écoute des œuvres, de l'autre et de soi-même.* » (Hannecart, 2007). Ainsi à la question du « pourquoi » les réponses convergent vers la puissance de la performance, de la sociabilité, « *l'harmonie d'un moment rare* », le plaisir de « *s'évader en compagnie choisie* » (Burgos, 2011). Le lecteur est médiateur entre le livre et son public mais permet aussi de faire exister un lien entre tous « *Il [le lecteur] fait la nuit en lui. Il se recueille. Il se rassemble, il nous rassemble.* » (Villemaine, 2005). Cet aspect peut prendre une dimension d'autant plus forte lorsqu'elle permet de lutter contre les phénomènes d'exclusion sociale. Dans *Quand les livres relient*, publié en 2012 par l'association « Le livre Passerelle », un chapitre est consacré à la description d'une expérience de lecture à voix haute décrite comme « *une pratique professionnelle engagée contre les inégalités culturelles* » (Passerelle, 2012). Depuis 1998, les animatrices de l'association font le pari d'une rencontre avec les gens dans des lieux où la littérature n'est pas attendue : salle d'attente de parloir de prison, hall de centre social, dans la rue. « *Dans tous ces lieux de latence, de passage, d'attente, ces entre-deux, nous venons partager avec ceux qui sont parfois très éloignés du livre et de la culture écrite, des lectures d'albums de littérature dite « pour la jeunesse* ». Les albums de littérature jeunesse présentent l'avantage de faire le tour d'une idée, d'une émotion en peu de temps. Ces lectures sont adressées à tout type de public mais de façon individuelle. Le lecteur s'adresse à une personne seulement, créant ainsi « *un espace d'écoute, d'échange, de discussion. Et plus on va vers l'intime, plus on invite au monde. Cette rencontre autour d'une œuvre permet cet aller-retour permanent entre soi et le monde.* » La proximité des corps et de la parole, une « *rencontre de bouche à oreille* » qui s'étire au-delà de la lecture puisqu'elle permet aux bénévoles de renseigner et de diriger les participants vers les services adaptés : comment emprunter des livres, comment se former à la lecture, mais aussi comment inscrire ses enfants à la crèche, demander des aides, ... « *Le réseau ainsi développé constitue un aspect de la bientraitance des citoyens au sein des institutions* ». Les phénomènes d'exclusion sont divers : exclusion de l'école, de la langue, du monde du travail, de la vie culturelle, etc, et trop souvent vécus comme des fatalités, acceptés puis reproduits. En proposant ces lectures à voix haute, les bénévoles de cette association défendent une vision pour concevoir notre société et en refuser les

injustices : « *dans un monde où le sens s'étiole, il devient urgent de préserver des espaces de rêverie, de pensée, d'humanité, semer des paroles poétiques aux quatre vents : la littérature ne répare pas le monde de ses barbaries mais protège notre humanité.* » (Passerelle, 2012).

1.3.3. Vers une lecture silencieuse et solitaire

Il est des formes littéraires qui sollicitent tout particulièrement l'oralisation. La poésie, notamment, est le résultat d'une recherche sonore, « *or comment de tels effets sonores peuvent-ils être pleinement perçus par le lecteur, sinon grâce à leur manifestation sensible dans la lecture à haute voix ?* » (E. BENOIT, 2016). Pourtant l'accomplissement de la lecture, selon le poète Mallarmé, réside bien dans la recherche d'une « *voix mentale* », chuchotement intérieur qui « *réalise la synthèse de la voix concrète, sensible, et de la pensée intérieure non formulée et parfaitement abstraite* » (E. BENOIT, 2016). Ainsi la lecture à voix haute peut être considérée comme un moyen, un vecteur qui tend irrémédiablement vers la lecture silencieuse, « *et s'il doit y avoir un théâtre, ce ne sera plus celui que nous connaissons avec ses décors et ses comédiens dont Mallarmé rejette la lourde concrétude et la matérialité, mais ce sera la scène intérieure de l'esprit du lecteur.* » (E. BENOIT, 2016). Cette analyse permet d'envisager la lecture à voix haute comme un passage, un moyen d'atteindre la lecture silencieuse et solitaire. La voix du lecteur permet ce lien, en rendant l'histoire vivante, concrète, en proposant un présent de la narration aux auditeurs, elle suscite l'imaginaire, et l'envie d'en savoir plus. En effet, il est rare d'entendre un texte complet, la lecture est bien souvent synonyme de frustration : celle du discours inachevé. Parfois, la curiosité dépasse les craintes du livre et permet de franchir le pas vers la lecture silencieuse. George Jean s'exprime en ces termes à ce sujet « *je pense que la lecture à voix haute réapprise et bien conduite en accompagnant la lecture de la présence physique sensuelle d'une voix humaine "vive", c'est à dire corporellement vivante, féconde et redonne tout son précieux sens aux lectures solitaires et silencieuses* »⁴. En tant que pédagogue, la lecture à voix haute peut se concevoir comme un outil de travail permettant une médiation et une métamorphose : celle de l'élève qui écoute à celle de l'élève qui s'empare du livre pour en savoir la suite et en oublier, par la même, toutes ses appréhensions.

⁴ Jean, Georges. *La lecture à voix haute*, Les Éditions de l'Atelier, 1999.

Les intérêts de la pratique de la lecture à voix haute sont multiples, que l'on considère la richesse du moment en tant que tel ou comme moyen, en vue d'une lecture silencieuse. La qualité de l'instant vécu est retranscrite par D. Cassiny dans un article présentant les richesses mais aussi les limites de la lecture à voix haute, « *Luces y sombras de la lectura en voz alta* » publié en 2007 dans la revue *Peonza*. L'auteur raille les pratiques scolaires de la lecture à voix haute et reproche la confusion qui est faite entre l'oralisation et la compréhension d'un texte. La lecture à voix haute ne permet pas de comprendre un texte, or pour apprendre à lire il faut attribuer du sens à ce qui est lu, pas simplement une correspondance phonétique. Il rappelle avec amertume ses propres souvenirs d'écoliers dans les années 70, l'unique enjeu étant de ne pas trop se ridiculiser devant les autres. En effet l'exercice expose littéralement celui qui lit aux autres et cette écoute peut représenter une crainte pour des élèves peu habitués à être exposés de la sorte. Pourtant, cette pratique est aussi présentée comme nécessaire et positive. L'auteur insiste sur la puissance de l'instant vécu, collectivement, partagé : « *es emocionante estar allí, juntos, muchos, iguales, en silencio, unidos por una voz que interpreta para todos el texto, el sentido, el universo... que reproduce una vieja ceremonia de comunión con la palabra. Por momentos leer pierde su soledad, su silencio; adquiere una fuerza inaudita, intensa, penetrante.* »⁵ (Cassiny, 2007).

Ainsi la lecture à voix haute est une pratique, une (re)présentation, une performance, qui convoque de nombreuses compétences. Le lecteur pense et exécute simultanément plusieurs opérations : déchiffrage, élocution, rétroaction, prise en compte de l'auditeur, mobilisation de son propre corps, de sa voix pour améliorer, moduler, rendre la lecture dynamique et capter l'attention. La lecture est une mise en voix et donc une appropriation du texte par le lecteur qui partage son interprétation et lui donne une couleur singulière. Le regain d'intérêt pour cette pratique, tant sur le plan pédagogique que sur la scène culturelle actuelle, témoigne d'un rapport à l'oral

⁵ « C'est émouvant d'être ici, ensemble, nombreux, égaux, silencieux, unis par une voix qui interprète un texte pour nous tous, le sens, l'univers.... Qui reproduit une ancienne cérémonie de communion autour de la parole. Pour un instant, la lecture perd sa solitude, son silence ; acquiert une force inédite, intense et pénétrante. » Traduit par LB

en plein essor, un gout pour ces instants de partage et une valorisation de ce bien commun, éphémère, et unique qu'est une lecture à voix haute.

Pour toutes ces raisons, cette pratique peut intéresser, et servir différentes missions du professeur documentaliste : partager le plaisir de lire, rendre un fonds documentaire attractif et adapté, proposer des instants d'échange, de commun avec et *entre* les élèves, et de façon plus large refuser les phénomènes d'exclusion lié à la culture, auxquels certains élèves sont soumis. C'est en se nourrissant de ses différents éléments de réflexion que nous verrons comment mettre à profit un projet autour de la lecture à voix haute avec des élèves de terminales.

2. Expérience de lecture à voix haute

Cette expérience pédagogique a été réalisée au lycée polyvalent Pierre Mendès France à Vitrolles, avec une classe de terminale bac professionnel aéronautique et en co-animation avec leur professeure de lettres-histoire et professeure principale, Anne Valette. Pour sa première édition, nous avons décidé d'inscrire cette classe au « *Grand concours national de lecture à voix haute* » initié par la grande librairie et soutenu par le ministère de l'éducation nationale. Cette présentation permet d'appréhender les différentes étapes que nous avons mises en place et le travail mené avec les élèves. Les données recueillies sont issues d'observations personnelles, des retranscriptions de paroles d'élèves, mais aussi les réponses à un questionnaire qui leur a été soumis pendant la période de confinement et auquel 17 élèves sur 26 ont répondu. L'intégralité du questionnaire est proposée en annexe (voir annexe 2).

2.1. Présentation du projet

2.1.1. Le contexte

Ce projet est né d'une volonté de travailler conjointement deux aspects de la scolarité de ces élèves : le rapport qu'ils entretiennent avec la lecture de livres de fiction et leurs compétences orales. Cette classe a participé au « prix littéraire du lycée » l'année passée, ils ont donc été confrontés à la lecture de plusieurs romans, à partager, présenter, donner leur avis sur une œuvre fictionnelle. Pour Anne Valette, la participation au concours est apparue comme une façon de continuer le travail

amorcé autour du « plaisir de lire », une notion qui lui tient à cœur. De mon côté, l'initiation d'un tel projet m'a paru être un réel défi sur plusieurs aspects : le rapport à la lecture, mais aussi à l'oralité, le regard des autres. Comment ne pas faire de cette expérience un exercice ennuyeux, infantilisant ou humiliant ? Il m'a semblé que ce concours était l'occasion de porter un regard neuf sur la pratique de la lecture à voix haute que je croyais désuète, dépassée. Cette réflexion s'est accompagnée d'une volonté pragmatique par rapport à la fréquentation du Centre de Documentation et d'Information (CDI). Au lycée Pierre Mendès France, le CDI est un lieu commun à tous les élèves du lycée professionnel, technologique ou général. Pourtant, j'ai rapidement fait le constat d'une désertion des élèves du lycée professionnel, tant au niveau des emprunts que de la fréquentation même du lieu : en témoigne la remarque d'un élève lors d'une des premières séances « *c'est pas mal ici, en trois ans c'est la première fois que je viens* ». Il m'a semblé intéressant de profiter de ce concours pour familiariser ces élèves avec le lieu, et profiter de ces avantages : un espace extérieur, un lieu calme et accueillant, pour imaginer des activités dépassant le cadre de la classe.

Ainsi l'objectif que nous nous sommes fixé était de profiter du cadre stimulant d'un concours pour travailler l'aisance orale et la confiance en soi devant un public en découvrant et en s'appropriant des textes littéraires. Ce travail s'inscrit dans la partie du programme de lettres « *la parole en spectacle* ». Les élèves sont amenés à comprendre « *comment la mise en scène de la parole contribue à son efficacité* » ou encore « *situer la visée d'une parole, dans son contexte* » (Programme de français en bac professionnel, 2009). Les compétences évaluées sont la « *prise de conscience des codes culturels et des usages sociaux du langage* », « *mesurer les pouvoirs de la parole* », et être capable de « *prendre de la distance par rapport à une parole* ». Avec ce projet nous avons aussi pu aborder des compétences telles que la capacité à interpréter un texte, à le faire sien pour être capable de le transmettre aux autres, adopter une élocution adaptée à la situation de communication, travailler sa diction, son éloquence pour capter l'attention. Mais aussi l'écoute et le respect de la parole des autres dans un esprit d'échange : conseils, encouragements, pour s'aider les uns les autres et améliorer sa propre pratique.

2.1.2. Préparation et participation au « Grand concours national de lecture à voix haute »

Le concours est soutenu par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la « *mobilisation en faveur du livre et de la lecture* », il est présenté en ces termes : « *les élèves candidats lisent à voix haute, devant un public, un extrait d'une œuvre de leur choix ; une première sélection du champion de la classe est organisée par un vote des élèves au sein de la classe ; puis les champions de classe sont départagés par un jury de professionnels à partir d'un enregistrement vidéo de leur prestation, pour accéder à la demi-finale, puis à la finale.* » (Ministère de l'Éducation nationale, Concours de lecture à voix haute - La Grande Librairie. 2019). Une grande liberté est laissée aux enseignants pour préparer et élire l'élève représentant de la classe. Il est présenté à juste titre comme « *une occasion, pour les élèves, de pratiquer plus intensivement la lecture, de la partager avec les autres, d'affiner leurs goûts littéraires et d'améliorer leur prise de parole en public.* ». Nous avons donc décidé de préparer l'ensemble des élèves puis d'organiser un concours interne en présence de différents professeurs et de la proviseure adjointe référente du lycée professionnel pour élire le « meilleur » lecteur. La lecture de cet élève devait être envoyée le 9 février, les élèves partaient en stage tout le mois de janvier, et nous nous sommes inscrits le 20 novembre. Nous avons donc un peu plus d'un mois pour réaliser ce projet, au rythme d'une ou deux séances par semaine, « *c'est chaud madame !* » s'est exclamé Dorian, et il n'avait pas tout à fait tort.

2.1.3.Choix des textes à lire et sélection par les élèves

Contraintes par ce calendrier, nous avons décidé de proposer une pré-sélection d'extraits issus de romans pour une lecture de 2 à 3 minutes. Plusieurs critères ont dicté notre sélection : des textes susceptibles d'intéresser les élèves par les thèmes ou la situation évoquée, mais aussi des extraits qui pouvait fonctionner en tant que tel, pour que la lecture soit comprise sans nécessité de lire avant ou après. Des textes enfin, qui se prêtaient à l'oralisation : dynamiques, rythmés, éloquents. Cette recherche s'est effectuée en pure sérendipité, par papillonnage entre les rayons et grâce à certains souvenirs de lecture. Notre corpus était ainsi composé de façon hétéroclite, W. Mouawad, J. Teulé, A. Leiris, E. Louis, G. Faye, S. Chalandon, ... Le jour où je suis venue en classe pour présenter le concours, j'avais avec moi une quarantaine de livres et des marque page pour signaler les extraits choisis. Une fois le projet présenté, l'objectif était d'attribuer un texte à chacun, nous n'avions pas le temps de leur faire lire tous les extraits (et quand bien même si nous avions eu le

temps, aurait-il lu l'ensemble du corpus ?). Nous avons donc présenté chaque extrait en indiquant la situation, le registre, et, à la manière d'une vente aux enchères, les élèves se sont positionnés un à un. A la fin de l'heure, chacun est reparti avec un livre emprunté au CDI, parfois le premier depuis leur arrivée au lycée.

2.2. Les élèves à l'épreuve de la lecture à voix haute

Un texte par élève, et le travail a pu commencer : la lecture. En écho aux travaux d'E. Beaume évoqués précédemment, le travail que nous avons mené respecte les différentes étapes mises à l'œuvre simultanément pendant une lecture à voix haute : la compréhension, la diction et la rétroaction. Il nous semblait important que les élèves prennent conscience et comprennent les enjeux de ces différents processus pour pouvoir améliorer leurs pratiques. L'intégralité de la séquence est présentée de manière détaillée et précise en annexe (voir annexe 1).

2.2.1. Lecture : comprendre le sens du texte

Les premières séances ont été consacrées à la compréhension du texte de façon individuelle et silencieuse. Pour les aider dans cette phase d'appropriation, les élèves devaient remplir une fiche d'activité (voir annexe 1) présentant les différents éléments essentiels au texte : qui parle, à qui, (les personnages) pourquoi (la situation), comment (registre, émotions). Le travail autour de cette fiche nous a permis de voir où se situaient les difficultés de compréhension des élèves, expliciter le sens, déchiffrer avec eux certains passages pour éviter les contresens. Cette première étape est déterminante pour ne pas mettre les élèves en difficultés lors de la mise en voix. Cette classe est composée de quatre élèves bénéficiant d'un plan d'accompagnement individuel (PAI), dont un élève accompagné par une assistante vie scolaire (AVS). Le niveau général de la classe est assez bon malgré quelques difficultés avec l'écrit. Une fois le déchiffrage effectué, les appréhensions face au texte sont tombées car les élèves étaient capables d'en expliquer la thèse, la situation avec leurs propres mots. C'est à partir de cette appropriation première qu'ils ont pu découvrir leurs véritables compétences vis-à-vis de la lecture à voix haute. C'est en comprenant le rôle du lecteur que les élèves ont pu se projeter dans l'exercice, ainsi la prise de parole n'est pas dénuée de sens, elle s'adresse aux autres, le texte à lire est une histoire à raconter et le lecteur en est le porte-parole.

2.2.2. Diction : prise de conscience des exigences de l'oral, entraînement et maîtrise de la voix

Le travail autour de la diction a permis d'aborder de façon concrète des techniques et exigences liés à la prise de parole orale. La première phase d'entraînement en classe a permis d'identifier les critères d'une lecture « agréable » à écouter : le rythme, l'articulation, les émotions, le respect de la ponctuation, les inflexions, le phrasé. Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont identifié ces critères, en écoutant ceux qui lisaient, affirmant ainsi l'importance des auditeurs dans l'exercice. (Voir annexe 1, séance 4-5-6, tableau des critères et moyens).

À partir de cette expérimentation concrète nous avons décidé de sortir du cadre de la classe pour une approche plus ludique et décomplexé autour d'exercices de théâtre faciles à mettre en place (voir annexe 1, séance 7). Ainsi, par une matinée ensoleillée de décembre, nous avons entraîné les élèves dans la petite cour extérieure qui fait face au CDI. Cette cour est constituée de petites marches en pierre qui font penser à un théâtre antique permettant aux élèves de s'imaginer sur une scène, face à un public. Le fait d'être en extérieur permettait aux élèves de prendre conscience de la question de l'adresse, de l'effort physique qu'il faut produire lorsque l'acoustique n'est pas favorable, ce qui est moins évident en restant dans une salle de classe qui résonne et rend l'élocution plus facile.

La séance a commencé par une marche dans l'espace et une consigne simple : lorsque deux individus se rencontrent, ils s'arrêtent pour se saluer l'un après l'autre avec la première phrase de leur texte, puis reprennent la marche. Cet exercice fait office d'échauffement, de mémorisation mais représente aussi une manière de confronter les élèves au regard de l'autre, sans se déconcentrer, sans se moquer. Puis, en cercle, nous avons travaillé sur des exercices de dictions : parler « sans les dents », avec un crayon dans la bouche, sans les voyelles, ... Bien sûr l'instant est divertissant, les élèves rigolent, s'amuse, mais l'essentiel est là : ils *expérimentent*, ressentent et entendent la différence. La lecture avec crayon dans la bouche par exemple, oblige à un effort d'articulation démesuré pour être compris, mobilisant tous les muscles. Lorsque le crayon est enlevé, le lecteur reste attentif à l'effort par mémoire musculaire, sa diction est parfaite.

Après cette série d'exercice nous avons demandé aux élèves de reprendre leurs textes et de marcher dans l'espace en lisant, tous ensemble, en même temps. Cet

exercice s'est révélé extrêmement intéressant et positif pour les élèves. Il permet de favoriser plusieurs choses : la concentration et l'écoute tout d'abord car ils ne devaient pas se cogner ni se laisser déconcentrer par la lecture des autres. La marche permet de mobiliser le corps et force à relever la tête, à être attentif à ce(ux) qui nous entoure. Trop souvent les lectures à voix haute en classe enferment le lecteur, le nez penché sur sa feuille, recroquevillé sur lui-même. En étant debout, la cage thoracique est ouverte, la tête peut rester droite, le souffle voyage sans entrave. J'avais peur que le fait de rajouter une contrainte (celle de la marche) à la lecture ne les placent en difficulté. Au contraire. La mise en mouvement leur a permis d'oublier les appréhensions, les angoisses du « bien lire », « bien dire », les soucis du « je ne suis pas capable » ou « je suis ridicule ». Nombreux ont d'ailleurs demandé à lire en marchant par la suite, se sentant plus à l'aise dans cette posture. L'exercice permet enfin de désinhiber les plus timides : le brouhaha des autres, la sensation de ne pas être jugé, écouté, permet de libérer la parole. Certains élèves se sont révélés pendant cet exercice, au sens photogénique du terme. Grâce à la possibilité de l'abandon, l'oubli de soi au sein du groupe, expérience à la fois individuelle et collective. En déambulant parmi eux, j'ai entendu des voix pleines d'assurance, d'ironie, d'indulgence envers eux-mêmes. Le cas de Guillaume G. est représentatif : cet élève a un léger trouble de la prononciation, un cheveu sur la langue qui le complexait et faisait rire ses camarades lors des lectures en classe. Pendant cette lecture commune, je l'ai entendu lire comme jamais il n'avait osé devant les autres, et pour une fois, il avait l'air d'apprécier l'instant.

L'exercice a semblé durer longtemps, (en réalité quelques minutes) chaque élève a lu trois fois son texte d'affilé. J'ai rarement entendu aussi peu d'erreurs. En s'installant dans le temps de la lecture, ils ne butaient plus, ou beaucoup moins sur les mots, ils habitaient le texte sans crainte. Ce fut un moment d'émotion réelle pour chacun d'entre nous, je ne pense pas exagérer en le disant. En témoigne leur regard ébahi quand, le texte fini, ils ont relevé la tête, semblant soudain prendre conscience de ce qu'ils venaient de faire. En témoigne le calme qui a suivi cet instant, quand ceux qui avaient fini de lire en premier sont allés s'asseoir en silence sur les marches en attendant leurs camarades.

En témoigne enfin, leurs propres dires : « *ça calme* ».

2.2.3. Rétroaction : écoute des camarades, conseils entre pairs

« *Leer en voz alta es una negociación*⁶ » (Cassiny, 2007), le lecteur s'adapte, cherche une implication, une complicité. Il s'approprie le texte pour l'accommoder à ses destinataires. Dans le cadre d'un travail en classe, cette négociation permet de valoriser les échanges entre pairs, de responsabiliser la parole et d'impliquer tout le monde dans la réussite des uns et des autres. La question de la place de « celui qui écoute » et son importance ont très vite été identifiées par les élèves. En effet les modalités de lecture favorisaient et même nécessitaient cet échange permanent entre le lecteur et son « public ». Pendant deux séances en classe nous avons répété le même schéma : un élève volontaire proposait une lecture, une fois achevée, je demandais aux autres « alors ? » et ce sont les élèves entre eux qui s'adressaient des compliments, des critiques, des conseils. J'intervenais en tant que médiatrice, reformulant les propositions des uns, encourageant les autres.

Au fur et à mesure des séances, il fut aisé d'identifier les élèves qui apprécièrent l'exercice et ceux qui firent tout pour se faire oublier et ne pas passer. Les différences se sont en effet creusées entre les élèves. Certains avaient une lecture chaotique mais ont progressé de façon fulgurante, Tom C. est un exemple particulièrement représentatif. Dès la première séance, je lui demande de passer. La lecture est difficile, il butte, se reprend, réessaye, s'agite sur sa chaise, les mots sont des obstacles et bientôt il s'arrête pour me dire « *moi je n'y arriverai pas, j'ai un PAI* ». Le PAI vécue comme une sentence. Pour Tom, ce « plan d'accompagnement individuel » expliquait ses difficultés mais l'enfermait aussi dans un échec indiscutable et même logique. Nous avons repris la lecture et en réalité il était demandeur et réceptif. Au fil des séances, ses difficultés ont fini par reculer pour laisser la place à une lecture certes timide, mais fluide, habitée. Cet élève est le plus bel exemple de progression de la classe selon moi. Malgré de grosses difficultés et sa timidité, il s'est porté volontaire pour participer au concours, « *je voulais me dépasser, tester de nouvelles choses et prendre confiance en moi peut-être* »⁷. Il avait choisi un extrait de J.L Fournier dans « *Où on va papa ?* » et son texte entrain en résonance avec sa propre situation, finissant ainsi : « *Après dix bonnes minutes, il a réussi. Son visage radieux sort du pull, par le trou. Le sketch était terminé. On a eu envie d'applaudir.* ».

⁶ « Lire à voix haute est une négociation. » Traduit par LB

⁷ Interview réalisée par les élèves le jour du concours

Mais pour certains, les difficultés sont trop grandes et l'exercice devient alors un moment gênant voire humiliant pour de jeunes garçons proches de la majorité. Cependant l'exercice mobilise chacun de manière différente et ceux qui préfèrent écouter deviennent les conseillers, et restent actifs. Un échange peut alors se mettre en place, une communauté de lecteurs attentifs aux progrès des uns et des autres.

2.3. Le concours et après ?

2.3.1. Le jour du concours : répartition des rôles et mobilisation de chacun

Après plusieurs séances d'entraînements, nous avons organisé le concours qui devait déterminer l'élève représentant de la classe. Pour ne mettre en difficulté personne les élèves ont pu choisir d'être lecteurs ou organisateurs. Ainsi, douze élèves se sont portés volontaires pour concourir, les autres se sont vu attribuer des rôles : journaliste, caméraman, ingénieur son pour enregistrer les prestations, scénographes pour réfléchir à la mise en espace, référent démocratie pour le vote, présentateur, etc... (voir annexe 1, séance 8). La veille du concours, Anne Valette a pris en charge les lecteurs pendant que je répartissais les rôles : chaque élève avait une fonction, et chaque élève l'a tenu avec enthousiasme et intérêt le jour du concours.

Le concours fut une matinée festive et agréable. J'ai été surprise par la qualité de l'écoute du public (les élèves de la classe et une classe de première), même lorsque certains lecteurs ne parlaient pas assez fort ou s'embrouillaient. J'ai aussi été étonnée de l'anxiété et du stress ressenti par les lecteurs avant leur passage, sérieux, le visage concentré, ils ont investi ce moment comme des comédiens avant de rentrer sur scène. *« Même si je savais qu'ils étaient capables, je les ai trouvés impressionnants par leur constance car ils ont voulu aller jusqu'au bout du projet. On l'a mesuré aussi quand ils ont joué leurs rôles pour le concours (y compris ceux qui ne lisaient pas) ! Ils ont fait des progrès énormes en lecture. »* déclare Anne Valette. Les progrès sont aussi constatés par l'une des membres du jury, professeure d'anglais s'adressant aux élèves après leurs passages *« c'était impressionnant, on a vraiment entendu votre voix. C'est beau les garçons, bravo »*. La compétition fut d'ailleurs rude avec une égalité des votes entre trois élèves et un choix difficile à faire pour déterminer l'unique représentant. Finalement, c'est Hugo, l'un des quatre élèves

bénéficiant d'un PAI, qui a gagné. Nous avons envoyé sa lecture à la grande librairie, un extrait de *Chagrin d'école* qui commence par une affirmation sans appel et qui parlait à Hugo, « *Donc, j'étais un mauvais élève* ». Nous n'avons pas été sélectionnés pour poursuivre l'aventure.

2.3.2. Quelques limites

Le principal reproche que je peux faire à ce travail fait écho à un aspect essentiel évoqué plus avant : le rapport au temps. Les contraintes imposées par le calendrier ont entravé les progrès et la qualité de lecture des élèves. Avec plus de temps nous aurions pu changer les textes qui se sont révélés peu adaptés et nous aurions pu prendre plus de temps pour ceux que l'exercice mettait en difficulté. Le rapport au texte s'est avéré central : si les élèves n'appréciaient pas ce qu'ils lisaient, la prestation en pâtissait lourdement. Les différences ont été flagrantes entre ceux qui se sont appropriés cette « parole écrite » et ceux qui sont restés extérieurs, spectateurs dubitatifs de leur propre lecture. Un choix des textes en fonction des élèves s'avère crucial avec un travail autour des thématiques qui les intéressent par exemple ou le choix d'un registre qui leur correspond : comique, tragique, ... Cette remarque est d'ailleurs révélée dans le questionnaire (voir annexe 2), à la question « *si tu avais pu choisir ton texte seul, qu'est-ce que tu aurais privilégié ?* » les réponses « *un texte drôle* », « *un texte que je connais et qui me plaît* » et « *un texte qui me ressemble vraiment* » représente respectivement 20% des réponses, (12 élèves au total) tandis que cinq élèves estiment qu'ils n'auraient « *pas su quoi choisir* ». En favorisant un sentiment de proximité entre le texte et l'élève, la lecture se trouve largement améliorée (même si cela ne suffit pas).

La qualité de la lecture jouait aussi sur la capacité à intriguer, susciter l'attention des auditeurs, et cette capacité n'est pas seulement due au lecteur. Les extraits sélectionnés doivent être pensés pour être compris « tel quel », proposant le début, l'acmé et la chute en deux minutes seulement. Cette force du texte permet au lecteur d'interpréter plus facilement un fragment de texte. La qualité de notre sélection aurait pu être améliorée sur ce point.

Je pense que nous aurions pu aussi plus soigner la « *représentation* » de lecture, en réfléchissant notamment au confort des spectateurs, ou au calme nécessaire pour la

lecture : malgré les avertissements sur les portes du CDI, de nombreuses intrusions ont déconcentré les lecteurs et les spectateurs par exemple.

La présentation des différentes étapes de ce projet permet à présent d'analyser les effets constatés sur les élèves. Les différents éléments sont issus d'analyses, d'observations personnelles et des réponses données par les élèves dans un questionnaire de retour d'expérience. (voir annexe 2).

3. De l'intérêt d'une mise en pratique des élèves, les effets constatés

Ainsi le projet mené avec la classe de terminale AERO1 est un exemple de mise en pratique des élèves face à la lecture à voix haute. Les élèves n'étaient pas en situation d'écoute du professeur mais en exercice, actifs, responsables et impliqués dans toutes les étapes. Ce choix d'une pédagogie « par projet » permet à l'apprenant d'expérimenter, de se tromper sans être jugé, de recommencer, et d'observer les autres pour améliorer sa pratique. Elle résulte d'une approche par compétences qui permet aux élèves de comprendre et d'être capable de remobiliser des acquis dans de nouvelles situations. Ainsi nous avons utilisé la lecture à voix haute pour différentes raisons. Tout d'abord comme un exercice permettant d'aborder la question de l'oral, l'éloquence, les compétences à mobiliser, ... Ensuite comme un moyen d'amener les élèves à la lecture, de réconcilier quelques appréhensions face à l'écrit en proposant la lecture de fiction. Mais cette pratique a aussi trouvé son sens « *en tant que tel* », comme un instant de partage, d'échange et de (re)connaissance des uns et des autres. C'est dans cet état d'esprit que nous pensions mener un second projet de lecture à voix haute avec le même groupe mais cette fois à destination d'élèves de primaire. Bien que ce projet n'ait pu avoir lieu, nous en présenterons les objectifs.

3.1. Des effets constatés

3.1.1. Plaisir de lire : élèves lecteurs, et auditeurs d'une histoire

La lecture à voix haute *par* et *pour* les élèves a permis à certains d'apprécier la lecture et de s'approprier un texte de façon individuelle, originale. Ainsi, bien que la

répartition des textes fût quelque peu hasardeuse (largement due à notre mise en scène et notre présentation plus ou moins attirante de l'œuvre), certains élèves ont réussi à vraiment se retrouver dans ce choix. L'exemple de Léo qui avait choisi « *Qui a tué mon père ?* » d'Édouard Louis et qui revint quelques jours plus tard en m'expliquant : « *ça m'a beaucoup fait penser à mon grand-père, lui aussi il allait à l'usine et il en revenait complètement épuisé, c'est vrai ce que dit l'auteur, la politique a un effet sur le corps de ceux qui la subisse* ». Léo n'a pas souhaité lire à haute voix le jour du concours, en revanche il avait lu le livre entier, un texte complexe qui présente une thèse sociale et politique actuelle. Il l'avait fait sien, en tissant des liens avec son propre vécu. Un autre exemple significatif est celui de Dorian qui avait choisi « *Vous n'aurez pas ma haine* » de A. Leiris. Il devait lire l'incipit, lorsque l'auteur apprend la nouvelle de l'attentat alors que sa femme est au bataclan. Lors de sa première lecture, nous avons travaillé sur la progression du texte, d'une description quotidienne et légère à l'annonce de la tragédie. Dorian a très vite progressé, il avait une lecture fluide mais c'est surtout son interprétation qui est devenue de plus en plus fine, sensible, malgré ses airs de « *rien ne m'atteint, tout me fait rire* ». Le jour du concours, sa voix ne tremblait pas quand il a commencé la lecture, mais elle tremblait sur la fin, faisant sienne celle de l'auteur lorsqu'il annonce : « *Hélène est au bataclan* ». Après le concours il m'expliquait : « *j'ai lu tout le livre et maintenant je le fais lire à ma mère, il est trop bien* », entouré par ses camarades, il partageait son expérience de lecture avec enthousiasme, sans gêne « *c'est trop triste, c'est impossible de pas pleurer, vous n'avez pas pleuré vous madame ?* ». A la question « *quel est ton rapport à la lecture ?* » il est le seul à signaler : « *j'ai découvert des livres que j'ai adoré grâce à l'école* ».

L'importance du choix du texte et le rapport à la lecture entretenu grâce à ce projet est d'autant plus évident lorsqu'on se tourne vers ceux qui n'ont pas continué à lire justement. Ceux pour qui le choix du texte s'est révélé inadapté pour différentes raisons : un extrait moins bien construit, trop compliqué, trop de personnages inconnus, ... Mais si certains déclarent ne pas avoir apprécié lire leur texte, ils sont nombreux à avoir apprécié écouter celui des autres. Ainsi, à la question concernant la place de l'auditeur, 47% répondent « *Je trouvais ça plus vivant d'entendre un texte plutôt que le lire seul* », 23% affirment même « *je n'aime pas lire seul mais j'ai aimé écouter les lectures des autres* », deux élèves signalent aussi « *J'ai trouvé ça reposant d'écouter les autres lire* ». La remarque d'un élève sur les capacités du

lecteur à voix haute met en évidence les intérêts de cette pratique : « *Je trouve que les personnes qui ont la capacité de lire un texte à haute voix de manière à ce que se soit clair, compréhensif et audible, sont des personnes avec un réel talent et je trouve qu'ils ont le don de faire passer un vrai message important comme le fait Emmanuelle Macron par exemple* ». ».

3.1.2. Confiance en soi et dans les autres : un climat relationnel positif face aux apprentissages

La pratique de la lecture à voix haute répond à la volonté d'un échange social autour de la lecture, se réunir pour vivre un instant commun autour de la présence et de la voix du lecteur. Transposée dans le cadre de la classe, cette pratique sociale nous a permis de renforcer un climat relationnel positif au sein du groupe et d'en faire une force. La solidarité du groupe a permis aux plus timides et à ceux qui éprouvaient le plus de difficultés de se confronter à l'exercice et d'acquérir des compétences liées à l'oral. A la question « *que penses-tu de l'exercice ?* » ils sont 12 à répondre « *intéressant* » plutôt que « *facile* » ou « *difficile* » (une réponse chacun) et deux réponses pour « *je n'ai pas aimé* ». Pour justifier ce choix, plusieurs réponses sont désignées : 23% de réponses pour « *Je trouvais cela intimidant de passer seul devant les autres* » qui dévoile la difficulté de l'exercice, mais 23% aussi pour « *Je trouvais cela intéressant de recevoir les conseils des autres* » et « *J'ai apprécié le fait de me sentir écouté* » (11%) qui témoignent toutes deux de l'importance du groupe classe, du public, des auditeurs. Enfin, « *J'ai apprécié me rendre compte que j'en étais capable* » reçoit aussi 23% des réponses révélant la question de la confiance en soi, valorisée lors de cette expérience. La pratique de la lecture à voix haute exige cette socialité, cette bienveillance, l'auditeur accorde son attention, sa confiance et permet ainsi au lecteur de s'exprimer, en lui accordant le silence nécessaire à la prise de parole. Les élèves ont très vite pris conscience de cette donnée essentielle et la confiance qu'ils ont accordé aux autres leur a été accordé aussi, par retour d'onde. A ce sujet, Anne Valette analyse les progrès de la classe en ces termes : « *Ce qui leur a permis de progresser c'est leur état d'esprit : la classe est une équipe qui fait confiance aux profs, ne se révolte pas gratuitement, et qui est curieuse. Ils ne sont pas enfermés dans un modèle culturel et leur esprit critique a été sollicité depuis trois ans. Ce qui les a valorisés c'est un cercle vertueux.* ». Ce climat relationnel positif entre les élèves a largement contribué à la réussite du projet.

En effet, quand nous leur avons annoncé qu'ils étaient inscrits à un concours national, les élèves ont directement manifesté leur surprise : « *sur toutes les classes du lycée, c'est nous, les aéro, qui allons représenter le lycée ?* » ou encore « *mais on sait pas lire nous !* », « *pourquoi pas les terminales littéraires ?!* » une indignation amusée mais une surprise sincère lié à un sentiment de ne pas se sentir « capable ». Ils ont néanmoins accepté le défi et le questionnaire révèle leur propre constat, des mois plus tard. A la question : « *qu'est-ce que cet exercice t'a apporté ?* » plus de 70% des réponses sont liées à l'élocution, la diction, l'éloquence et 20% des réponses vont vers l'expression d'une utilité pragmatique « *cela me rresservira plus tard* ». 40% des réponses sont liées à la confiance en soi, les élèves estiment que l'exercice leur a apporté « *plus de confiance* », « *de la fierté* » et « *cela m'a permis de me dépasser alors que je ne m'en sentais pas capable* ». Sur les dix élèves qui ont répondu au questionnaire et qui ont accepté de lire le jour du concours, les réponses à la question « *pourquoi avoir choisi de participer ?* » sont hétérogènes mais témoignent d'un rapport à soi-même, relever une sorte de défi : « *vaincre ma timidité* », « *aller jusqu'au bout du projet* », « *lire devant un vrai public* ». Le jour du concours Hugo, interviewé par son camarade Rais témoignait : « *Je suis fier de tout le monde, tout le monde a extrêmement bien progressé... on est parti d'une base où on pensait qu'on ne pourrait pas réussir, alors qu'on a réussi et c'est pas parce qu'on est en bac pro qu'on peut pas réussir* ». Luan complète ce témoignage en ajoutant : « *c'était [le projet] très inspirant, et tout simplement pour le futur, je prendrais exemple sur la classe* ». Ainsi l'esprit de groupe et la valorisation de la place de chacun : lecteurs et auditeurs ont permis une réelle coopération entre pairs. Cet état d'esprit face aux apprentissages a d'ailleurs été constaté dans d'autres cours : en physique-chimie des phénomènes d'entraide significatifs et nouveaux entre les élèves ont été constatés par leur professeure.

Il me semble intéressant de souligner la singularité de la lecture à voix haute sur le point précis de la confiance en soi et avec un public d'élèves. Les exercices d'éloquence, le théâtre, l'improvisation permettent de développer une assurance chez l'élève mais de manière différente et qui me paraît parfois compliquée à bien des égards : vaincre la timidité, les moqueries, le rapport à son corps, ... En revanche lors d'une lecture à voix haute, la simplicité de la mise en scène (presque neutre), l'objet livre (pas de mémorisation, le texte est lu) et la position du lecteur face au texte, induisent une certaine protection pour celui qui s'expose. Elle permet à l'élève

de travailler des compétences orales à partir d'un matériau stable, solide, facilitant la prise de parole. La gêne occasionnée par l'oralité est relayée en second plan puisque l'élève trouve dans le texte un soutien, une mise à distance possible « *ce n'est pas moi qui parle* » tout en parlant vraiment, en étant soi, en s'y retrouvant quand même, paré par le récit. C'est une performance qui permet de valoriser l'élève dans une expérience à la fois solitaire et collective, une prise de parole à la fois publique et intime. Et si le regard des autres est trop difficile à supporter, le livre est là tel un soutien, un support pour guider le lecteur. Rien de plus beau alors, que de faire sien un texte bien ficelé, des mots bien choisis, la pensée d'un auteur qui exprime ce qui est en nous, le pouvoir de la littérature : « *quand je vous parle de moi, je vous parle de vous* »⁸ réaffirmé par sa mise en voix.

3.1.3. La valeur du silence des autres

Le silence, c'est-à-dire l'écoute, l'attention portée, accordée par « les autres » à celui qui lit est un élément essentiel pour favoriser la prise de parole : il permet d'être entendu. Ici il ne s'agit pas du silence imposé et contraint, mais d'un silence qui *s'impose* peu à peu, au fur et à mesure que le lecteur s'engouffre dans son récit et emporte avec lui ses auditeurs. Ainsi lors de la dernière séance d'entraînement, Hugo a lu son extrait. Nous nous étions placés en cercle dans un espace étroit, la salle proposait une acoustique favorable. Hugo a lu pendant trois minutes sans interruption. Le silence qui l'a accompagné s'est transformé de façon sensible, palpable : d'abord le silence « forcé » par la prise de parole, puis celui de la concentration, de l'oreille intriguée et qui cherche à comprendre « *qu'est-ce qu'il raconte ?* » silence de ceux qui se sont laissés entraînés dans le récit du lecteur. Le dernier silence fut le résultat de tous les autres, comme celui après la musique qui est encore de la musique, un silence qui prit fin avec les applaudissements des autres. Hugo a relevé les yeux émus, c'était la première fois qu'on applaudissait quelqu'un après une lecture, ses camarades le félicitaient, sincèrement admiratifs. Je me rappelle l'avoir entendu dire : « *c'est agréable en fait* ».

Et de fait, ce silence s'accompagne d'une valorisation de la parole extrêmement positive et qui permet à l'élève de se sentir important, écouté pour ce qu'il dit, mais aussi d'ajuster son dire. Raconter, être écouté, capter et gagner l'attention des

⁸ Victor Hugo, *les contemplations*

autres, tels sont les enjeux de la lecture à voix haute. L'aspect religieux (du latin *religare*, relier) permet à des élèves en difficultés par rapport à la prise de parole de s'exprimer et d'être entendu (pour une fois ?). L'attention offerte par les auditeurs, et le silence qui en émane, confère une importance, une valeur aux paroles prononcées et à la personne qui les prononce. La « prise » de parole est facilitée par l'attention naturelle qui est portée au sens du texte, à son efficacité narrative. L'élève-lecteur « *entend sa voix et le vide que cette voix fait apparaître.* »⁹ il découvre avec étonnement sa propre capacité à être entendu. La lecture à voix haute permet de développer cette idée chez l'élève, elle favorise une prise de parole non interrompue, presque « sacrée », permettant à l'autre de s'exprimer, de s'entendre lui-même, d'atteindre les autres par sa parole. La sacralité du moment consacré par le poids du silence, un instant collectif rare et qu'il me semble important de faire connaître aux élèves pour réellement comprendre « *ce que parler veut dire* » selon l'expression de Pierre Bourdieu.

Ainsi le projet de lecture à voix haute nous a permis de travailler de nombreuses compétences avec les élèves et de constater de leur capacité à les intégrer et les remobiliser en d'autres occasions. C'est en songeant à une prolongation pour approfondir ces acquis que nous avons décidé de mener un projet autour de la lecture d'albums à des élèves d'école élémentaire.

3.2. Un nouveau projet pour renforcer les acquis : élèves-livreurs

Le projet de lecture « inter-cycle » émane d'une volonté d'amener les élèves encore plus loin dans ce rapport au livre et à l'oral : en lisant une histoire à un élève plus petit, les terminales deviennent médiateurs, « livreurs » et s'inscrivent dans une situation de communication concrète et exigeante. Pour réaliser ce projet nous avons élaboré un partenariat avec un professeur des écoles s'occupant d'une classe de CE1-CE2 et une médiatrice de la médiathèque de Vitrolles qui nous a aidé à sélectionner les albums. Nous avons présenté le projet aux élèves de TAERO comme un projet facultatif, les séances auraient lieu sur leur temps libre pendant la pause méridienne : 15 élèves se sont portés volontaires. Le projet aurait dû s'organiser ainsi : sélection des albums, préparation à la lecture, première lecture

⁹ Maurice Blanchot cité par V.A Villemaine, 2005

dans l'école, retour d'expérience et enfin une seconde lecture avec un accueil des élèves de primaire au lycée. Nous n'avons malheureusement pas pu mener à bien cette expérience jusqu'au bout mais il me semble intéressant d'en décrire les objectifs et d'entrevoir les intérêts qu'elle aurait pu représenter pour les élèves. Le projet est largement inspiré d'une expérience partagée par M. Bregeon dans son article « *En situation de passeur culturel, des élèves en grande difficulté scolaire s'approprient les compétences du lecteur à voix haute.* » publié en 2007 dans *Repères*. La séquence pédagogique que nous avons prévu de mener est proposée en annexe (voir annexe 3). Le projet s'articule autour du caractère multimodal de la lecture à voix haute, permettant « *d'expérimenter différentes situations de lecture* » (D.Cassiny, 2007). Il répond aussi au constat suivant : « *les lectures faites par les enfants eux-mêmes sont encore trop marginales. Elles sont pourtant une façon d'impliquer pleinement les enfants qui se sentent alors directement concernés par la lecture.* » (Le bars, 2012). Dans une logique de rencontre inter-cycle, nous souhaitons responsabiliser nos élèves en les plaçant en situation de médiateur entre le livre et des élèves beaucoup plus jeunes qu'eux.

3.2.1.S'approprier l'objet livre dans une situation de communication concrète

La première séance est dédiée au choix, à la lecture et à la présentation d'un album par chaque élève au reste de la classe. L'objectif étant de leur permettre d'anticiper sur l'histoire qu'ils vont raconter, de se l'approprier. Cette présentation s'accompagne d'une réflexion autour des stratégies de communication à mettre en place : comment lire et montrer les images, une répartition de la parole à deux, ou même imaginer une interaction avec les enfants en les faisant participer, ... C'est la seule séance que nous avons pu réaliser, le confinement mettant fin à toute possibilité de rencontre entre les classes. Lors de cette séance nous avons pu constater de l'enthousiasme des élèves face à ce projet, la principale préoccupation étant : « *mais comment ils [les élèves de primaire] vont réagir ?* ». En effet en projetant les lectures en dehors du cadre de la classe, la situation de communication est devenue d'autant plus concrète : les enfants attendent quelque chose et les plus grands ne peuvent et ne veulent pas les décevoir. C'est autour de cette préoccupation que nous avons réfléchi de façon collective et participative, chacun proposant des idées, des objections. Ainsi Luan voulait lire debout mais fut vite contredit par Tom objectant

que sa position mettrait une distance inutile entre les enfants et lui. En lisant, Dorian se rendit compte qu'il devrait s'appropriier le vocabulaire pour répondre aux éventuelles questions de sens. Toni décida que pour rendre son récit plus dynamique, il devrait imiter la voix de chaque personnage. Certains comme Guillaume G avait choisi un très bel album avec peu de texte mais de grandes illustrations, et réfléchissait à la position de ses mains pour lire et tourner les pages en même temps. Au cours de cette séance, les élèves ont manipulé, feuilleté, découvert les albums rendant la notion d'appropriation de l'objet-livre tout à fait concrète à leurs yeux.

Avec ce projet, l'instant de la lecture n'est plus formel, anodin, c'est un acte qu'ils doivent adresser, et donc réfléchir pour s'adapter à un public singulier et exigeant. *« Les élèves intègrent le fait que l'emploi de la langue répond à des normes précises qui permettent d'aboutir à des buts précis, (...) ils prennent conscience que la maîtrise de l'acte de lire à voix haute représente une organisation du langage oral qui associe des compétences de correspondance écriture-son, d'interprétation pour un auditoire, de compréhension. »* (Bregeon, 2007). Cette prise de conscience ayant été amorcée lors du concours, ce projet s'inscrit dans la continuité et offre une possibilité aux élèves de remobiliser les compétences acquises et de les adapter à une nouvelle situation. La lecture n'est pas la même selon le public, le livre que je lis, le message transmis, le temps dont je dispose, ... Les élèves sont invités à s'adapter, mettre à profit ce qu'ils ont appris. À la question *« pourquoi vous êtes-vous portés volontaires pour ce projet ? »* ils sont 5 à répondre *« J'avais envie de transmettre, partager à des plus petits »*, et *« J'aime les défis ! »*. Trois réponses pour *« J'avais envie de me dépasser encore plus en lisant devant un public exigeant »* témoignant d'une prise en compte de la situation de communication proposée. Plus tôt, je citais le cas de Guillaume G, complexé par un léger zozotement. Cet élève fait partie de ceux qui ont rencontré le plus de difficultés lors des séances avant le concours : difficulté de lecture, peu d'affinité avec le texte choisi, quelques moqueries de la part des autres, ... Il ne s'est pas porté volontaire pour lire le jour du concours, en revanche il était volontaire pour ce nouveau projet. Il explique son choix dans le questionnaire : *« Je n'avais pas participé au concours en tant que lecteur et cette fois j'avais envie de me tester »*. Ainsi plusieurs élèves comme Guillaume n'ont pas apprécié les modalités d'un concours, la situation de communication proposée par ce premier projet. En revanche en proposant de nouvelles modalités à la lecture à voix

haute, trois élèves qui n'avaient pas lu le jour du concours ont adhéré et se sont sentis capables de proposer une lecture.

3.2.2. Devenir passeur culturel

« *En réalisant ce projet, nous avons pris conscience des perspectives qu'ouvre le concept de « passeur culturel ». Il permet à nos élèves d'avoir véritablement le sentiment d'exister dans l'institution scolaire.* » (Bregeon, 2007). Ce sentiment d'intégration s'accompagne de l'acquisition concrète de savoirs et savoirs-faire et d'une position singulière face aux savoirs. Les élèves ne sont plus apprenants mais transmetteurs. L'écoute, et l'admiration que peuvent renvoyer un public d'enfant valorise la parole de l'élève. « *Les bénéfiques d'un tel projet sont doubles : ils aident le plus jeune à entrer dans la lecture qui, voyant qu'un « grand » lui consacre du temps, a une motivation supplémentaire à s'investir ; de son côté, le tuteur s'améliore en lecture à haute voix et peut même prendre du plaisir à cette nouvelle façon de lire ; voir qu'il peut susciter le désir de lire par la seule force de sa voix le valorise. L'enfant se sent considéré et l'attention qu'on lui accorde sera une motivation supplémentaire à aller vers le livre.* » (Le Bars, 2012). Il me semble particulièrement intéressant de bouleverser le rapport habituel de l'élève face à la lecture. L'élève n'est plus celui qui écoute, qui reçoit, mais celui qui donne. Une valorisation en tant que lecteur qui n'est pas anodine pour des élèves qui se sont toujours considérés comme extérieur à la lecture.

À nouveau, le groupe classe est mobilisé comme un soutien, une force. Entre les deux lectures, nous avons prévu un temps pour que les élèves échangent sur leurs prestations, évaluent les compétences développées et celles qui restent à construire. Ils auraient ainsi fait « *la critique de leur prestation, s'échangeant des conseils, faisant émerger les compétences sous-jacentes.* » (Bregeon, 2007). Ce rôle qui leur est attribué est un levier pour la motivation et la prise de confiance face à certaines compétences. « *On sent chez les adolescents un besoin de reconnaissance dans la construction de leurs compétences scolaires, d'autant plus prégnant qu'ils ont vécu un parcours difficile dans l'école* » signale M. Bregeon en évoquant des élèves de segpa lisant pour des élèves de maternelle. La force de ce projet réside bien dans cette responsabilisation et cette valorisation des élèves face à des compétences qu'ils ne pensaient pas posséder avant de les avoir expérimentées.

Ainsi nous avons pu constater de différents effets liés à la lecture à voix haute chez les élèves : plus de confiance en eux et dans les autres, la valorisation de l'individu et de sa place dans le groupe, des talents de chacun, un rapport au livre parfois bouleversé et bouleversant, une nouvelle manière d'apprécier la lecture. Le second projet aurait pu fait émerger de nouveaux axes notamment dans ce rapport à l'objet livre, à la prise de parole, aux capacités d'adaptation des élèves et à la fierté ressentie après une telle expérience. Proposer une prolongation de l'expérience de lecture à voix haute en changeant certaines modalités permet à la fois d'inclure de nouveaux élèves, mais aussi de remobiliser les compétences acquises. Ainsi Luan, qui avait particulièrement apprécié le concours et qui a beaucoup travaillé pour améliorer sa lecture malgré de nombreuses difficultés répond à la question « *pourquoi avez-vous choisi de vous porter volontaire ?* » : « *Je voulais refaire un projet comme celui du concours* ». Il manifeste ainsi son enthousiasme face à l'exercice et sa volonté de repousser plus loin encore ses propres limites.

Conclusion

La lecture à voix haute est un exercice complexe qui induit un rapport au texte à la fois distant et sincère. Le lecteur s'approprie et met en voix/ en vie un texte pour une assemblée d'auditeur(s). La lecture n'est plus silencieuse et solitaire mais partagée, elle donne lieu à des échanges, des discussions et devient alors une pratique sociale et artistique à part entière. Elle propose un instant, un bien commun, éphémère et unique qui se nourrit de l'implication du lecteur, et de l'attention des auditeurs dans un va et vient constant.

Pour toutes ces raisons, la pratique de la lecture à voix haute présente de nombreux intérêts pédagogiques. Elle permet au professeur documentaliste d'aborder de nombreuses dimensions liées à l'oralité et au plaisir de lire avec les élèves. C'est en souhaitant mettre à profit toutes les possibilités de l'exercice que j'ai souhaité mettre à l'épreuve des élèves autour du concours de lecture à voix haute organisé par la grande librairie. Par cette mise en pratique, j'ai pu constater de la richesse de cet exercice. Les compétences et techniques liées à l'oral ont pu être abordé autour d'exercices de dictions, de compréhensions et grâce à une solidarité entre les élèves. La mise en place d'une véritable communauté de lecteurs a permis de valoriser la parole de chacun : en tant que lecteur mais aussi en tant qu'auditeur pour conseiller, aider, valoriser les uns et les autres. Même s'il est difficile d'évaluer les impacts réels de cette action quant au rapport qu'entretiennent les élèves avec la lecture, nous pouvons néanmoins affirmer que le plaisir de lire fut éprouvé par certains, tout comme celui d'écouter une lecture pour d'autres.

La lecture à voix haute permet à l'élève de s'entendre parler, d'entendre sa voix en situation de représentation, et de mesurer l'effet qu'elle peut produire sur les autres. Elle permet de redonner du sens à la prise de parole au sens fort du terme, cette parole à *prendre*, qu'ils doivent *apprendre* à affirmer, maîtriser, moduler pour l'adapter à son auditeur, à la situation. L'oral est un exercice difficile qui induit une mise en pratique individuelle des élèves mais au combien nécessaire. La lecture à voix haute permet au professeur de confronter les élèves à cet exercice tout en impliquant le groupe dans sa réussite. Elle permet l'expression, tout en protégeant celui qui s'exprime : « *Prendre la parole est un geste d'affirmation qui s'autorise*

le droit à l'erreur. Qu'importe les accidents : il ne cherche pas à bien faire ! » (Villemaine, 2005). Car le lecteur est accompagné du texte qu'il lit, qu'il a fait sien, qu'il a apprivoisé et avec lequel il est en constante interaction.

Si « *apprendre à lire c'est allumer un feu, toute syllabe épelée étincelle*¹⁰ », lire à voix haute permet aux élèves de constater la puissance même de ce feu, la parole, et l'effet qu'elle peut avoir sur les autres. Le silence qui s'installe peu à peu, le calme qui gagne le lecteur, rassurée par l'écoute grandissante qu'il perçoit chez les autres, la valeur de sa parole, des mots qu'ils prononcent : il me semble primordial que les élèves puissent vivre cette expérience pour comprendre vraiment les enjeux de l'oralité. « *Les paroles que nous prononçons n'ont de sens que grâce au silence où elles baignent.* ¹¹», apprenons aux élèves à susciter un tel silence et à en apprécier la valeur,

Pour que la syllabe épelée étincelle, et provoque l'incendie.

¹⁰ Victor Hugo, *Les misérables*, 1862

¹¹ Maurice Maeterlinck *Le trésor des humbles*, 1896

Références Bibliographiques

- BEAUME, E. (1987). Lecture orale et lecture à voix haute. *Communication & Langages*, 72(1), 110-112. Repéré à : https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1987_num_72_1_980
- BENOIT, É. (2016). Lecture à voix haute ou lecture à voix mentale ? *Études françaises*, 52(3), p.17–29. Doi : <https://doi.org/10.7202/1038055ar>
- BREGEON, M. (2007). En situation de passeur culturel, des élèves en grande difficulté scolaire s'approprient les compétences du lecteur à voix haute. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 35(1), p. 271-284. Repéré à : https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2007_num_35_1_2761
- BRUYAS, F. (2014). *Le métier de lire à voix haute*. Magellan & cie.
- BURGOS, M. (2011). La lecture à voix haute : un rituel de partage. Christophe Evans (dir.), *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques*, sous la direction de Christophe Evans. Paris : Cercle de la Librairie, 2011. 255 p. (Coll. Bibliothèques). Isbn : 978-2-7654-1000-3
- CASSANY, D. (2007). Luces y sombras de la lectura en voz alta. *Peonza*. 2007;(82) : 21–32. Repéré à : https://repositori.upf.edu/bitstream/handle/10230/21507/Cassany_PEONZA_82.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- COURBOT, C. (2018). L'élève médiateur, un levier pour la participation et la motivation. *Inter CDI*

- CRÉPEL, M., BOUILLER, D., & LE BEHEC, M. (2018). *Le livre-échange : vies du livre & pratiques des lecteurs*. C & F Éditions.
- DHEUR, S. (2017). « *La Lecture à voix haute* ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n° 11, p. 168-185. Repéré à : http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-lecture-a-voix-haute_67396
- DHEUR, S. (2017). La vie lue à voix haute présence-absence d'un corps. *Le sujet dans la cité*, 8(2), 70-85. Doi :10.3917/lhdlc.008.0070.
- HANNECART, J. F. (2007). La Lecture à voix haute. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* n° 1, p. 120-121. Repéré à : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0120-006>.
- Lecture à voix haute. (2020, avril 9). *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page consultée le 17:16, avril 9, 2020. Repéré à : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Lecture_%C3%A0_voix_haute&oldid=169356642.
- LE BARS, M. (2012). *Les enfants et la lecture : mettre en voix pour amener au plaisir de lire*. (Mémoire de maîtrise). Université Stendhal, Grenoble. Repéré à : <https://hal-confremo.archives-ouvertes.fr/MEM-UNIV-UGA/dumas-00735981v1>
- MANGUEL, A. (2017). *Chez Borges*. Éditions Actes Sud.
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2009). Programme de français en bac professionnel. Eduscol, Bulletin officiel. Repéré à : http://media.education.gouv.fr/file/special_2/24/5/francais_44245.pdf
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La mise en voix de textes - La lecture à haute voix au cycle 2. (2016). *Éduscol, direction générale de l'enseignement*

scolaire. Repéré à : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langage_oral/20/6/RA16_C2_FRA_langage-oral-lecture-hautevoix-2pistes-eval_617206.pdf

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2019). Mobilisation en faveur du livre et de la lecture - Concours de lecture à voix haute - La Grande Librairie. *Éduscol, Direction générale de l'enseignement scolaire*. Repéré à : <https://eduscol.education.fr/cid145168/concours-de-lecture-a-voix-haute-la-grande-librairie.html#lien2>
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2019). Mobilisation en faveur du livre et de la lecture - Partager la lecture *Éduscol, direction générale de l'enseignement scolaire*. Repéré à : <https://eduscol.education.fr/cid134966/partager-la-lecture.html>
- PASSERELLE, L. (2012). Embarquées dans la lecture à voix haute... : Une pratique professionnelle engagée contre les inégalités culturelles. Dans : L'Agence quand les livres relient éd., *Quand les livres relient* (pp. 257-272). Toulouse, France : ERES. doi:10.3917/eres.agenc.2012.01.0257.
- PAYETTE, S. (2012). La lecture à voix haute. *Info-ABM*, vol 19(1). p. 1-11. Repéré à : <http://bibliomontreal.com/doc/Info-ABMjuin2012.pdf>
- PENNAC, D. (1992). *Comme un roman*. Paris : Gallimard.
- TINAJERO, A. (2007). *El lector de la tabaquería : historia de una tradición cubana*. Verbum editorial, Madrid.
- VILLEMINE, P.A. (2005). Sur la lecture à haute voix. *Littérature*, 119-124. Repéré à : https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_2005_num_138_2_1897

Annexes

Annexe 1 : Séquence pédagogique – Concours de lecture à voix haute p. 28

Annexe 2 : Questionnaire p. 38

Annexe 3 : Séquence pédagogique – Lecture inter-cycle p. 47

Annexe 1 : Séquence pédagogique – Concours de lecture à voix haute

I. Généralités / Contexte

Titre	« Et si on lisait... à voix haute ? » (Titre du concours)
Contexte	Participation à un concours national Co-intervention Professeure Lettres-histoire et Professeure Documentaliste
Cadre	Heures de français / préparation à l'oral
Classe concernée	Terminale AERO1 (système- structure)
Nombre d'élèves	26
Objectif Général	<ul style="list-style-type: none">- Aborder l'exercice de la lecture à voix haute avec les élèves dans le cadre stimulant d'un concours.- Travailler l'aisance orale et la confiance en soi devant un public en découvrant et en s'appropriant des textes littéraires.
Production finale	<ul style="list-style-type: none">- Tous les élèves préparent la lecture d'un texte (2min) et passent devant un jury.- A l'issue de ce concours interne : un élève sera choisi pour représenter la classe pour le concours- L'élève choisi sera filmé pendant sa lecture et la vidéo sera envoyée à la grande librairie (organisateurs du concours).

II. Contenu

Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre une situation, interpréter un texte- Adopter une élocution adaptée à son public- S'approprier un texte : rythme, intonation, émotions- Écouter, respecter la parole des autres
Notions	<ul style="list-style-type: none">- Auteur- Oralité, éloquence- Lecture à voix haute

	<ul style="list-style-type: none"> - Écoute - Lecture, diction et rétroaction
Prérequis	Comprendre un texte : distinguer les personnages, les moments de narration et/ou de dialogue, les émotions.

III. Organisation

Temps	4 séances de préparation 1 séance pour le concours interne à la classe
Lieux	CDI / salle de classe
Intervenants	Mme Valette professeure de lettres-histoire Mme Barthélémy professeure documentaliste
Type d'intervention	Co-animation
Documents administratifs	Autorisation de droit à l'image signée par les représentants des élèves pour une diffusion des images interne à la classe
Matériel utilisé	Livres choisis par les élèves
Production finale	Lecture de 2min devant un jury et devant la classe. Une vidéo envoyée pour participer au concours
Préparation avant la séance	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection de textes : extrait spécifique pour une lecture de 2 min - Concertation et préparation entre les deux intervenantes

IV. Déroulé des différentes séances

SEANCE 1 : Mercredi 27/11/2019 – 15h-16h – classe entière

Lieu	Salle de classe
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le concours - Présenter le calendrier

	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les textes - Chaque élève repart avec un texte à lire pour la prochaine fois
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux, règlement d'un concours - Être à l'écoute

Déroulé

Durée	Contenu
20'	<p>Présentation du concours</p> <p>⇒ Vidéo de présentation de la grande librairie : https://education.francetv.fr/matiere/francais/sixieme/video/francois-busnel-lance-le-concours-national-de-lecture-a-voix-haute</p> <p>Présentation du calendrier</p> <p>Étapes : travailler la lecture voix haute → concours interne puis sélection d'un représentant de la classe le 19 décembre</p>
15'	<p>Présentation des textes :</p> <p>Bref résumé de chaque texte/ livre / extrait sous la forme d'une vente aux enchères dynamique Les élèves se positionnent sur le texte de leur choix</p>
5'	Consignes pour la séance de demain : Lire son texte et le comprendre

SÉANCE 2-3: Jeudi 28/11 – 9h-11h – Demi-groupe

Titre	Le travail préparatoire : Comprendre le sens du texte
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture silencieuse préalable à toute lecture à voix haute - Compréhension pour permettre l'appropriation du texte par les lecteurs
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre un texte : l'adresse, la place du narrateur, le sujet abordé, ... - Trouver des informations dans un texte - Se projeter dans l'interprétation du texte : repérer les pauses possibles, les intonations, ...

Déroulé

Durée	Contenu
10'	<p>Présentation de la séance : Consigne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture silencieuse du texte 2. Répondre aux questions sur la fiche d'activité (3QOCP) 3. Annoter son texte : repérer les pauses, silences, les émotions, différentes couleurs selon les personnages
40'	<p>Mise en activité :</p> <p>Les élèves tentent de répondre aux questions // Les professeurs interviennent pour expliciter les textes, aider les élèves à s'approprier un extrait.</p>
5'	<p>Bilan :</p> <p>Pourquoi c'est important de passer par cette étape de travail du texte ?</p> <p>(Comprendre les enjeux, la direction, les intentions, pour s'approprier le texte, le faire sien, l'auteur n'existe plus, le lecteur s'empare du texte : c'est sa voix, son souffle, son corps qui fera vivre le texte.)</p> <p>Consignes pour la prochaine séance : lire son texte, s'entraîner</p>

→ Fiche activité élève « 3QOCP » :

1 Qui parle ?

2 A qui ?

3 De quoi ?

4 où ?

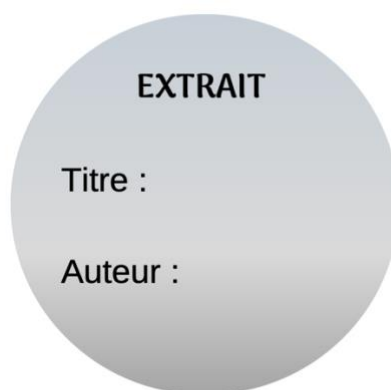
NOM :

Prénom :

7 Comment ?

6 Pourquoi ?

5 quand ?



Séance 4-5-6 : Mercredi 04/12 et 11/12 classe entière

Titre	Exercices de lecture
Lieux	Salle de classe / Classe séparée en deux groupes : 1 demi-groupe par professeure
OBJ de la séance	Chaque élève se confronte à l'exercice, les autres aident pour donner des conseils.
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter les autres sans se moquer - Expérimenter la lecture à voix haute - Réfléchir à des conseils - Être capable d'identifier des stratégies, techniques pour améliorer la lecture - Comprendre l'importance du rythme et de l'articulation - Se projeter dans l'interprétation du texte : repérer les pauses possibles, les intonations, ...

Déroulé

Durée	Contenu
Toute l'heure	<ul style="list-style-type: none"> - Un élève lit // Les autres écoutent - Lecture interrompue = les autres donnent leur avis sur la lecture (pas de jugement qualitatif mais des conseils pour faire progresser, ou souligner les aspects positifs) - Le professeur intervient pour donner des méthodes / outils / aide sur l'aspect que le lecteur doit travailler (cf tableau moyens et critères qui se remplit au fur et à mesure des séances) - L'élève lit à nouveau en essayant d'intégrer les conseils donnés à sa lecture. <p>L'exercice donne lieu à des temps de discussion, d'interrogations :</p> <p>Quoi : lire à voix haute c'est un livre, un lecteur, un public. A qui : une adresse, différence avec la lecture silencieuse. On lit pour celui qui écoute Comment : être audible, penser au rythme, aux émotions, ... Différentes techniques et stratégies à mettre en place Pourquoi : faire vivre un texte, donner du sens, partager une histoire aux autres, exprimer sa sensibilité, se raconter soi à travers le texte ou bien devenir autre, ...</p>

→ Tableau critères et moyens constitués de façon collaborative au fur et à mesure des séances

CRITERES DE REUSSITE	MOYENS POUR Y PARVENIR
Être audible (Volume sonore et articulation)	<ul style="list-style-type: none"> - Posture physique : se tenir droit, les épaules détendues, la tête droite - Parler pour la personne la plus loin de soi - Concentration - Chercher ses graves pour plus de puissance vocale - Respirer avec le bas du ventre, rester détendu - S'appuyer sur les consonnes pour donner du rythme
Être fluide (Respect de la ponctuation, des groupes syntaxiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre son texte : la situation, les relations entre les personnages - Être attentif à la ponctuation - Respecter les groupes de sens - Repérer les liaisons, les connecteurs logiques, les transitions.
Rythme (ni trop lent, ni trop long, variation, silences)	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la ponctuation, comprendre son rôle - Lire une phrase, mémoriser, lever les yeux et la dire de mémoire. - Ne pas avoir peur du silence : faire résonner les mots - Repérer les différents registres
Être vivant / dynamique	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser son public : varier les niveaux sonores, changer de voix, surprendre - S'adresser à son public : regard - Ne pas avoir honte/ peur, oser : ne pas se juger - Utiliser son corps : expression du visage
Émotions, intonations	<ul style="list-style-type: none"> - Changer de voix : grave / aigu ou fort / moins fort - S'appropriier le texte : donner l'impression de l'avoir écrit, ou de l'avoir vécu - Se raconter soi à travers un texte qui n'est pas son histoire OU prendre plaisir à raconter quelque chose de très lointain de soi - Faire des liens avec sa propre vie
Avoir confiance en soi	

Séance 7 : Jeudi 12/12 9h – 11h - Demi-groupe

Titre	Exercices de lecture ... en plein air
Lieux	CDI intérieur et extérieur
OBJ de la séance	Confronter les élèves à l'exercice de la lecture à voix haute sous des modalités différentes : exercice de concentration, d'articulation.
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Articuler, se faire entendre - Rester concentrer malgré les contraintes - Ecouter l'autre, respecter sa lecture

Déroulé

Durée	Contenu
5'	<p>Dépôt des affaires dans la salle info du CDI</p> <p>Prendre son texte et un crayon</p> <p>Activité en extérieur</p>
30'	<p>Mise en activité :</p> <p>Exercice 1 : Marche dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none">- Retenir la première phrase de son texte- OBJ de l'exercice : marcher dans l'espace, dès que deux élèves se croisent ils s'arrêtent pour se saluer ; au lieu de dire « bonjour » c'est la première phrase de leur texte qu'ils disent l'un après l'autre ; retour à la marche. <p>Exercice 2 : Articulation</p> <ul style="list-style-type: none">- Réunir le groupe dans un cercle serré, les élèves passent l'un après l'autre, dans le sens du cercle- Toujours avec la première phrase : parler sans dent (position tortue)- Lecture d'un passage du texte avec un crayon dans la bouche <p>Exercice 3 : Lire et marcher ensemble</p> <ul style="list-style-type: none">- Lecture à voix haute en marchant, tous ensemble.- OBJ : être à l'écoute pour ne pas se cogner avec les autres, rester concentrer sur son texte.- Consigne au fur et à mesure : plus d'énergie, adresser le texte à un auditeur imaginaire, profiter de la marche pour se détendre. <p>Conclusion : <i>Pourquoi on vous fait faire ça, qu'est-ce que cela apporte ?</i></p> <p>Réponse des élèves : concentration, enlève la gêne de l'exercice, articulation beaucoup plus simple, être détendu, écouter les autres, ...</p> <p>Bilan professeures : Le côté ludique a permis de détendre l'atmosphère et de rendre les exercices de dictions amusants. La marche dans l'espace a permis de révéler la lecture des plus timides. Le plein air permet de prendre conscience de sa voix, des efforts à faire pour être entendu dans un espace ouvert, qui ne résonne pas comme une salle de classe.</p>
15'	<p>Retour à l'intérieur</p> <p>Assis en cercle, certains élèves passent pour lire leur texte en entier, sans être interrompu. Certains élèves ont souhaité lire debout ou en marchant.</p> <p>Bilan : Changement radical de lecture quand Luan a commencé à lire en marchant.</p> <p>Le silence des autres et le fait que la salle résonne = solennité du moment</p>

Séance 8 : Mercredi 18/12 15h – 16h - Classe entière

Titre	Générale
Lieu	CDI : salle informatique pour les lecteurs et salle principale pour les organisateurs.
Préparation avant séance	<ul style="list-style-type: none"> - Appareil photo chargé + carte SD - Zoom chargé + carte SD - Prévenir que CDI privatisé le jeudi matin - Autorisation vidéo et son : à faire signer par les parents pour un usage interne (pronote)
OBJ de la séance	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les lecteurs : préparer la performance du lendemain - Pour les organisateurs : mettre en place l'espace, définir le déroulé de l'évènement, ...
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir en groupe et trouver des solutions pour organiser un espace en fonction de différentes contraintes - Rédiger un texte de présentation d'un évènement - Apprendre à manipuler du matériel d'enregistrement sonore et vidéo - Préparer une lecture, présenter son extrait, envisager sa performance publique

Déroulé

Durée	Contenu
5'	<p>Temps commun : classe entière</p> <p>Annonce de l'objectif de la séance : définir ceux qui liront et ceux qui organisent : volontariat.</p> <p>Classe divisée en deux : les lecteurs vont en salle informatique // les organisateurs dans le reste du CDI</p>
45'	<p>Mise en activité séparation des groupes et des professeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec Mme Valette, les lecteurs : passage individuel, dernier conseil + prévoir une présentation de son texte. Chronométrer les textes pour pas dépasser (entre 2 et 3 min max) = - Avec Mme Barthélémy, les organisateurs : - Répartition des rôles - Réflexion - Installation / rédaction / répétition

Rôles des organisateurs :

4 Scénographes	Organisation du lieu => public / lecteurs / jury Nombre de places assises, la scène des lecteurs, un espace pour les présentateurs, ... Réflexion puis installation
2 Présentateurs	Rédiger le discours et les différentes prises de parole Répartir la parole entre les deux présentateurs <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du concours : qui organise le concours, pourquoi, quand, quelles sont les étapes, rappel des chiffres (5345 classes inscrites, 140 000 élèves, 2900 professeurs) - Rappel des règles du concours - Annonce du déroulé de la journée : lecture dans un ordre défini, vote du public
1/2 Régisseur	Réfléchir et rédiger l'ordre de passage des lecteurs Penser l'enchaînement des lectures avec les présentateurs
2 Référents démocratie	Rédiger papiers de vote et imprimer, réfléchir à la distribution des papiers et récupération : quand, comment ? Trouver une urne
1 Ingénieur son	Apprendre à maîtriser l'outil, comment se placer, où ?
1 Caméraman et 1 journaliste	Apprendre à maîtriser l'outil Prévoir des interviews : à qui, quelles questions, ...

Séance 9 : Jeudi 19/12 – 9h – 11h - Classe entière

Titre	Le concours
Lieux	CDI aménagé pour l'occasion par les élèves
OBJ de la séance	Passage des élèves volontaires devant le jury Vote des élèves et du jury pour déterminer l'élève qui représentera les autres pour le concours
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Restituer un travail à l'oral en présence d'un public - Être à l'écoute, respecter la parole des autres

Notions	<ul style="list-style-type: none"> - L'oralité Rapport entre acteur et public
Intervenants	<p>Membre du jury : Mme Valette / Mme Barthélémy / Mme Marquoin (professeure d'anglais) / Mme Brunel (proviseure adjointe, référente des classes professionnelles)</p> <p>Public : Une classe de 1^{ère} accompagnée par Mme Lamourette</p>
Documents à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation des prestations pour les jurys - Un ordre de passage - Une autorisation de droit à l'image à remettre à l'élève qui sera choisi

Annexe 2 : Questionnaire

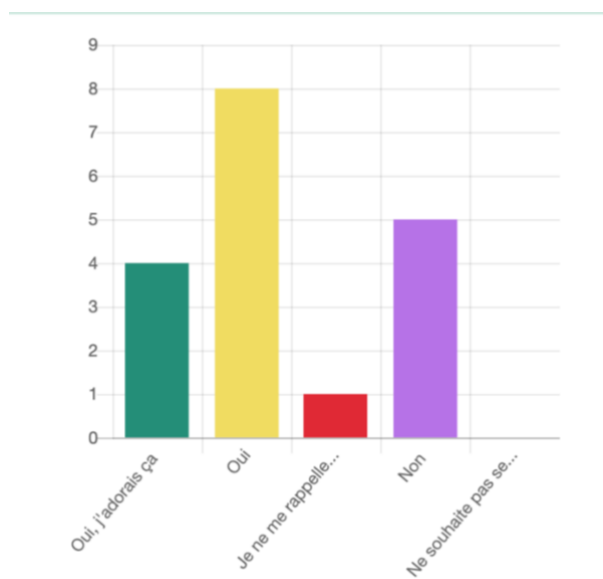
Ce questionnaire a été proposé aux élèves de Taero1, suite à leur participation au « *Grand concours de lecture à voix haute* » organisé par la grande librairie. Voici l'ensemble des questions et réponses que j'ai pu récolter pendant la période de confinement.

Qui es-tu ?

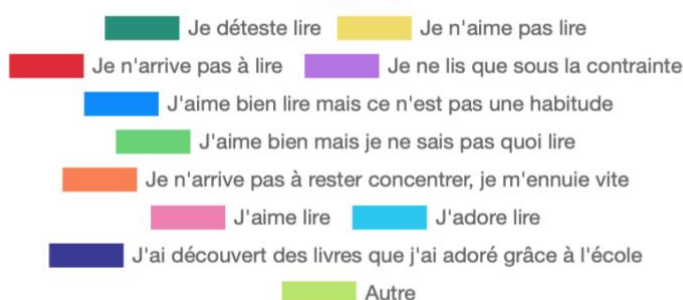
Sur les 30 élèves de la classe, 17 ont répondu

2 élèves ont souhaité rester anonyme

Petit, est-ce que tes parents te lisaient des histoires à voix haute ?



Quel est ton rapport à la lecture ?



Réponses Autre :

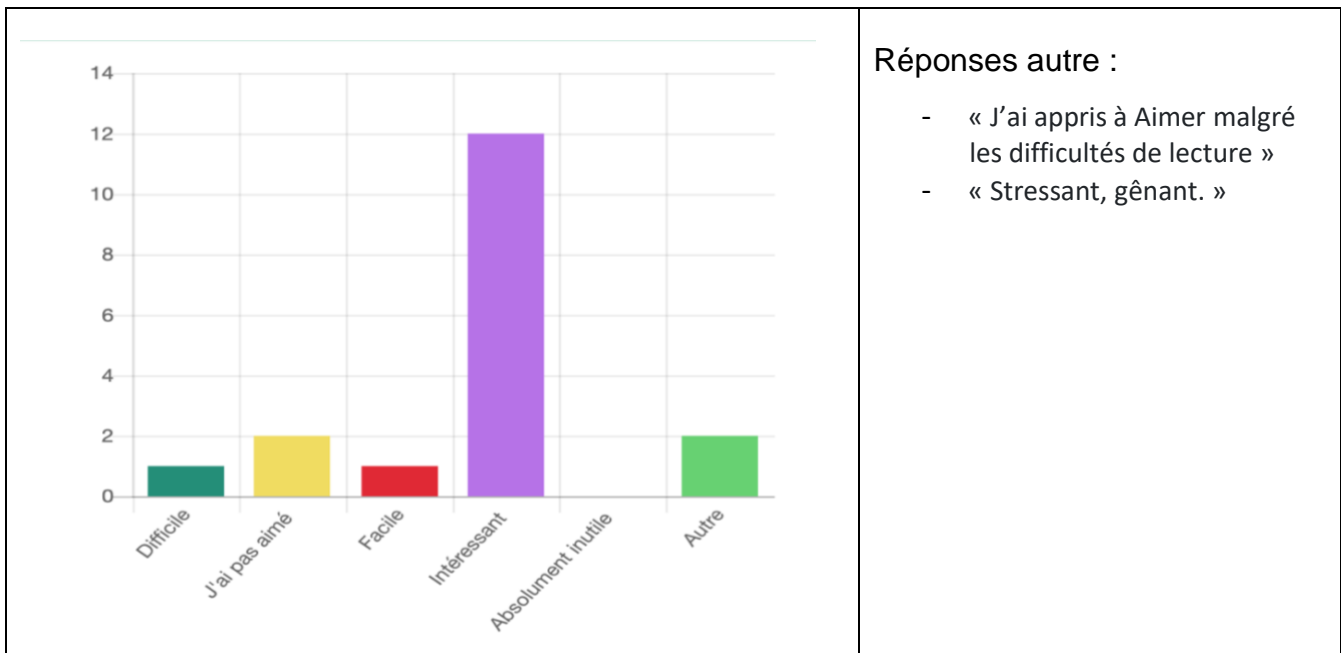
- « J'aime lire uniquement des livres sur la science »
- « Je considère avoir une certaine facilité à m'exprimer avec un vocabulaire plutôt correcte et c'est du à la lecture que j'ai pu faire depuis que je sais lire. Cependant, la lecture ne fait pas parti de mes activités favorites mais je perçois quand même l'intérêt de la lecture, c'est pour quoi lire, ne me derrenge pas. »

Explique pourquoi selon toi ?

Je n'ai pas l'habitude de lire	16/04/20
Je lis mais ce que j'ai envie de lire, les livres n'en font plus partie depuis un moment.	16/04/20
J'aime bien lire mais ça ne sera pas quelque chose que je ferais souvent	16/04/20
J'ai du mal à me concentrer	16/04/20
Je doute de mes capacités	16/04/20
J'ai beaucoup de mal à comprendre ce que je lis	16/04/20
Je comprends pas trop le français 😂😂	16/04/20
Je ne sais pas	15/04/20
Je n'ai pas compris la question	14/04/20

Car c'est ce qui m'intéresse le plus et ce qui est le plus utile	14/04/20
Car c'est le plus intéressant et le plus utile selon moi	14/04/20
Je trouve que je perd du temps pour faire autre chose	14/04/20
Cela dépend ce que je lis	14/04/20
.	14/04/20
Je considère avoir une certaine facilité à m'exprimer avec un vocabulaire plutôt correcte et c'est dû à la lecture que j'ai pu faire depuis que je sais lire. Cependant, la lecture ne fait pas parti de mes activités favorites mais je perçois quand même l'intérêt de la lecture, c'est pour quoi lire, ne me derrenge pas.	14/04/20
Il faut que je trouve un livre qui me plaît	14/04/20

Que penses-tu de l'exercice : lire à voix haute ?



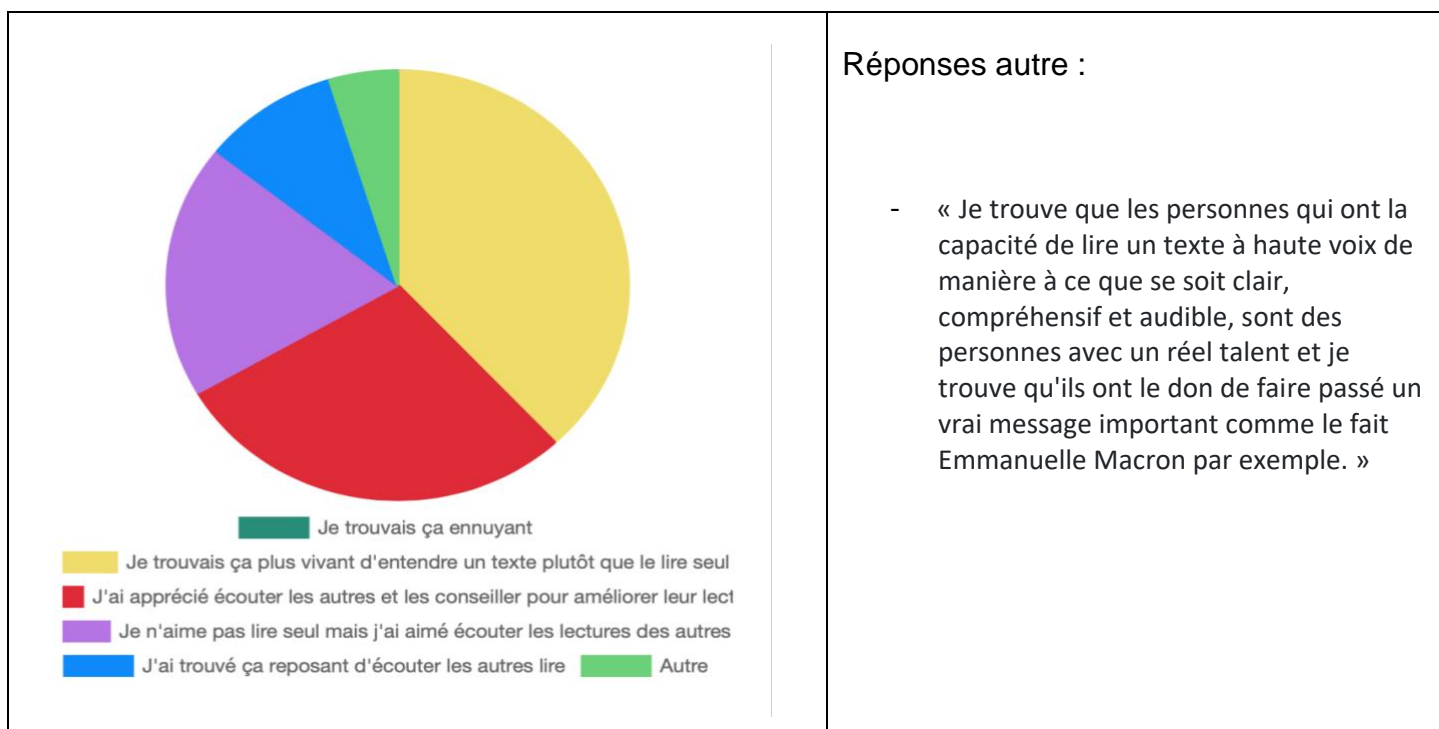
Réponses autre :

- « J'ai appris à Aimer malgré les difficultés de lecture »
- « Stressant, gênant. »

Explique pourquoi

Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Je trouvais cela humiliant de lire, je me sentais jugé par les autres	1	5.88 %
Je trouvais cela intimidant de passer seul devant les autres	4	23.53 %
Je trouvais cela intéressant de recevoir les conseils des autres	4	23.53 %
J'ai apprécié le fait de me sentir écouté	2	11.76 %
J'ai apprécié le fait de travailler autour de mes besoins	0	0 %
J'ai apprécié me rendre compte que j'en étais capable	4	23.53 %
Je comprenais mieux le texte en lisant à voix haute	0	0 %
Je trouve ça plus vivant de lire le texte à voix haute	3	17.65 %
Je préfère lire seul et en silence	6	35.29 %

Et quand tu écoutais les autres lire ?



Quel rôle as-tu préféré ?

Être lecteur : 2

Écouter les autres lire : 7

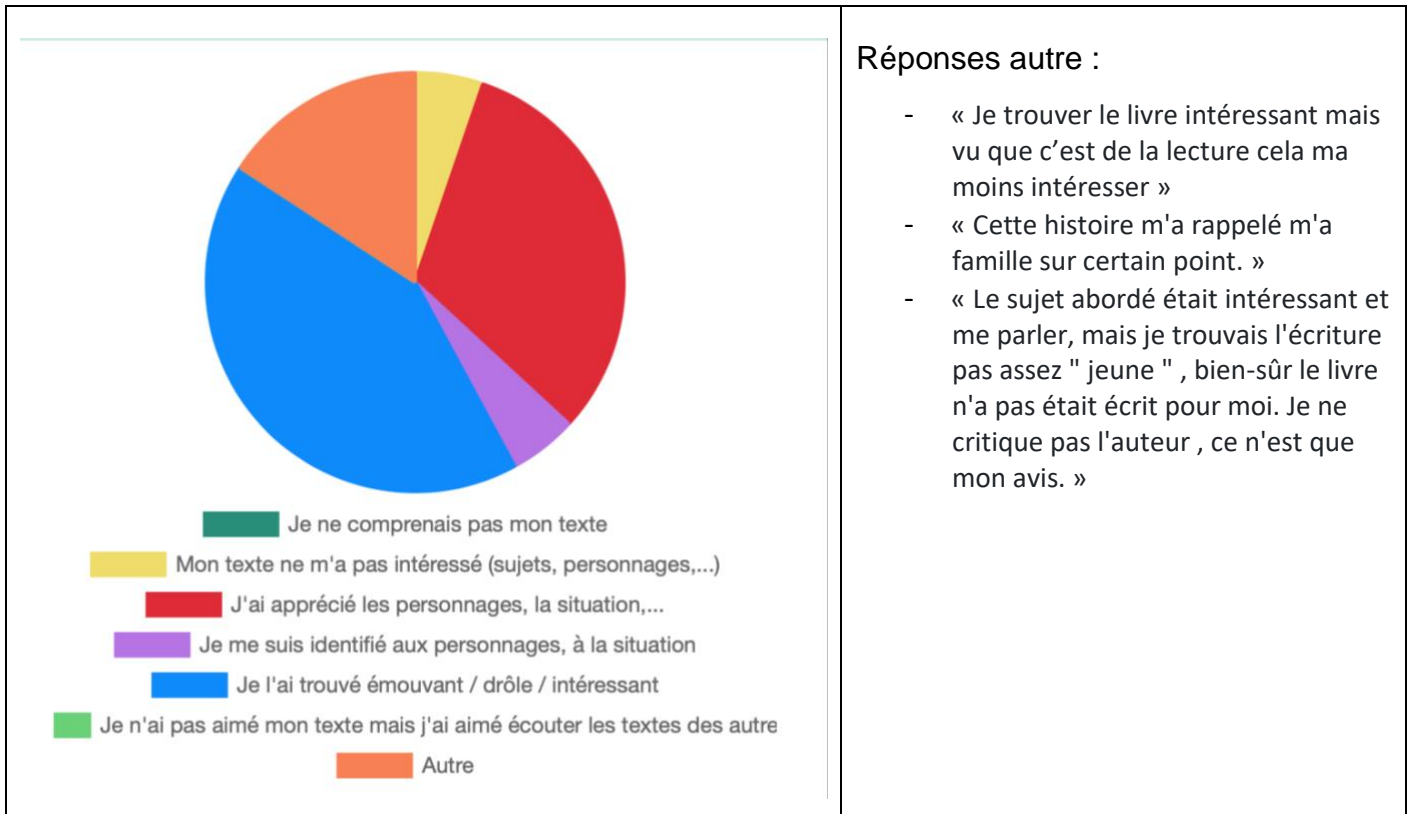
Les deux : 8

Aucun des deux : 0

As-tu apprécié le texte que tu devais lire ?



Explique pourquoi



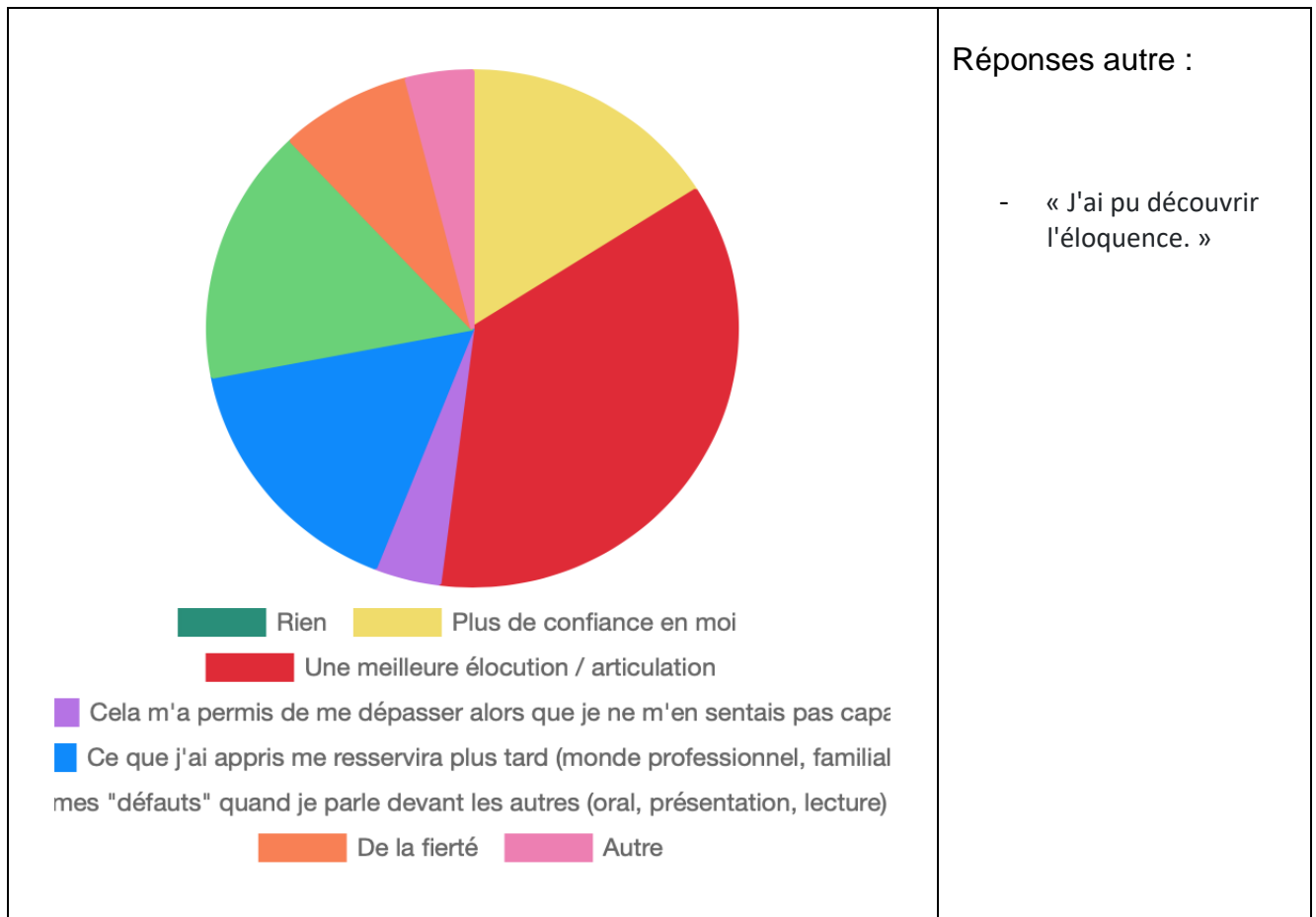
Réponses autre :

- « Je trouver le livre intéressant mais vu que c'est de la lecture cela ma moins intéresser »
- « Cette histoire m'a rappelé m'a famille sur certain point. »
- « Le sujet abordé était intéressant et me parler, mais je trouvais l'écriture pas assez " jeune " , bien-sûr le livre n'a pas était écrit pour moi. Je ne critique pas l'auteur , ce n'est que mon avis. »

Si tu avais pu choisir ton texte seul, qu'est-ce que tu aurais privilégié ?



Qu'est-ce que cet exercice t'a apporté ?

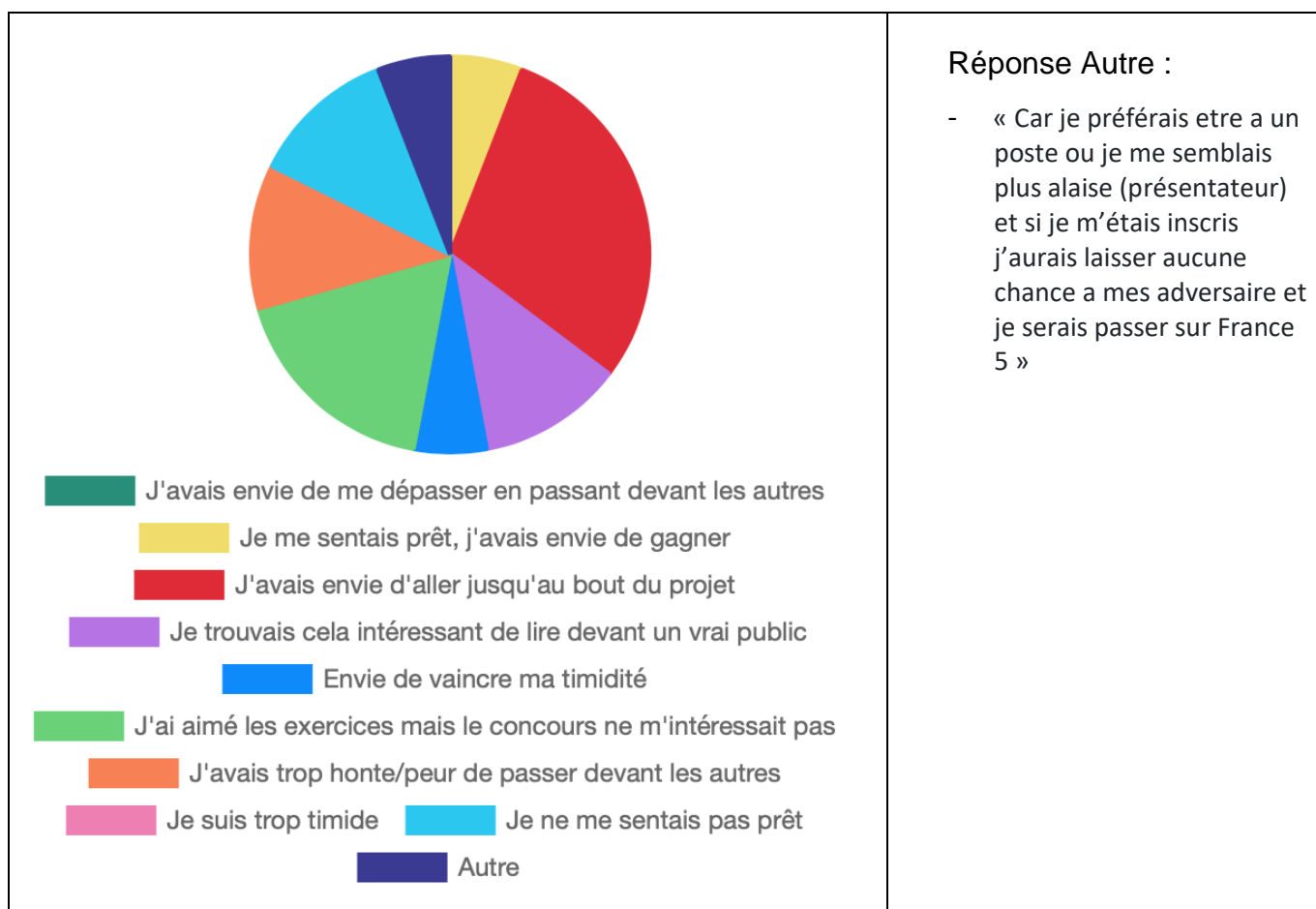


Est-ce que tu as lu le jour du concours ?

Oui : 10 réponses

Non : 7 réponses

Pourquoi ?



Réponse Autre :

- « Car je préférais être à un poste où je me sentais plus à l'aise (présentateur) et si je m'étais inscrit j'aurais laissé aucune chance à mes adversaires et je serais passé sur France 5 »

Est-ce que tu t'es porté volontaire pour lire aux élèves de primaire ?

Oui : 12 réponses

Non : 5 réponses

Remarque : En réalité sur le nombre total d'élèves de la classe (30), 12 élèves ont lu le jour du concours et 16 élèves ont accepté de participer au projet de lecture avec les primaires. Sur ces 16 élèves volontaires, 5 élèves qui n'avaient pas lu le jour du concours se sont rajoutés à ceux qui avaient déjà lu et seulement un élève n'a pas souhaité lire pour les enfants alors qu'il avait participé au concours.

Si oui, pourquoi as-tu accepté ce projet ?



■ J'avais envie de transmettre, partager à des plus petits
■ J'avais envie de me dépasser encore plus en lisant devant un public exigeant
■ J'aime les défis !
■ J'ai pas participé au concours en tant que lecteur et cette fois j'avais envie
■ J'ai des petits frères/soeurs, je suis habitué ■ Autre

Réponse autre :

- « Pour être très honnête, si je voulais le faire c'était pour faire plaisir à madame Valette plus qu'autre choses. Après c'est une petite expérience à vivre avec des enfants et aussi avec la personne avec qui je devais lire. »
- « Je voulais refaire un projet comme celui du concours »
- « Je n'avais pas participé au concours en tant que lecteur et cette fois j'avais envie de me tester »
- « J'avais envie de transmettre, partager à des plus petits + Pour ne pas décevoir Madame Valette »

Annexe 3 : Séquence pédagogique – Lecture inter-cycle

I. Généralités / Contexte

Titre	En situation de passeur culturel, Les terminales lisent pour des élèves de primaires
Contexte Origine demande, collaboration, ...	Ce projet est né d'une volonté de continuer le travail amorcé avec les élèves pour le concours de lecture à voix haute. Les compétences acquises (diction, compréhension, confiance en soi, ...) sont remobilisées par les élèves dans une situation de transmission concrète.
Cadre Dispositif, parcours, liaison, sortie, S4C, ...	Temps périscolaire : les ateliers proposés concernent des élèves volontaires Sortie scolaire : déplacement dans l'école Paul Gauguin pour la lecture
Public	16 élèves de la TAERO1 se sont portés volontaires.
Objectif Général	Utiliser l'exercice de lecture à voix haute pour mettre les élèves en situation de passeur culturel et développer ainsi la confiance en soi, l'éloquence et la maîtrise de l'oral dans une situation spécifique.

II. Contenu

Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Décipher un texte : comprendre le sens, interpréter le texte - Présenter le contenu d'un livre : synthétiser, mettre en évidence les différents événements, personnages - Adopter une élocution adaptée à un public donné - S'appropriier un texte : rythme, intonation, émotions - S'appropriier l'objet livre pour le présenter à des élèves plus petits que soi (montrer les illustrations, différentes parties, ...) - S'adapter à une situation, être capable d'improviser - Adopter une stratégie de communication répondant aux besoins d'un interlocuteur spécifique (position, posture, rythme,...)
Notions	<ul style="list-style-type: none"> - Album de jeunesse - Lecture à voix haute - Résumer - Expliciter
Prérequis	Les élèves ont participé à différents ateliers autour de la lecture à voix haute, une autonomie concernant l'appropriation du texte et la lecture leur sera demandée.
Production finale	Chaque élève lit l'album de son choix devant un groupe d'élèves de primaire. Une deuxième lecture permet d'améliorer la première prestation.

Évaluation	Auto-évaluation des élèves sur leur propre prestation pour améliorer la seconde lecture. Évaluation entre pairs pour améliorer la lecture, échanger de conseils.
-------------------	--

III. Organisation

Temps	6 séances d'une heure
Lieu	CDI
Intervenants	Mme Valette – Mme Barthélémy en co-animation
Type d'intervention	En partenariat avec M Valette, professeur des écoles En partenariat avec la responsable de la « minothèque » de la médiathèque de Vitrolles, sélection et prêt d'albums.
Documents administratifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt d'album de la médiathèque - Autorisation de sortie pour les élèves
Matériel utilisé	Album pour enfants
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec la médiathèque : pour emprunter une sélection d'albums - Partenariat avec l'école : date / organisation pour les lectures

IV. Déroulé des différentes séances

Préparation en amont	<p>Rencontre et réunion, organisation du projet autour des différents intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre et partenariat avec la médiathèque : sélection et prêt de quarante albums. - Rencontre avec le professeur des écoles en charge d'une classe de CE1-CE2 préparation de la séquence en lien avec les objectifs pédagogiques du professeur : le projet s'inscrit dans une séquence autour du thème « tisser des liens », les albums seront sélectionnés en fonction de cette thématique - Réunion de préparation avec la professeure de lettres-histoire - Présentation du projet en classe : recrutement des élèves volontaires (17)
Séance 1 : Choix d'un album	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de binômes de lecture : deux lycéens liront une histoire pour trois élèves de primaire - Choix d'un album par personne, lecture silencieuse et individuelle
Séance 2 : S'approprier le livre	<ul style="list-style-type: none"> - Passage à l'oral de chaque lecteur : présentation succincte de l'album / résumé / lecture d'un extrait à voix haute et retour des autres sur la lecture, conseils - Réflexion collective sur la posture, la position pour la lecture (assis, à coté, en face, debout, ...), comment lire et montrer les images, comment répartir la lecture entre les deux élèves du binômes (chacun son livre ou lecture à

	deux voix ?)
Séance 3 : Première lecture en école primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil, rencontre, présentation - Constitution des groupes : 1 binômes de lycéens pour 3 élèves de primaire - Répartition des groupes dans l'espace : classe ou cour de récréation - Lecture des deux histoires, explication et remédiation si nécessaire
<p>A l'issue de cette rencontre, les élèves de primaire seront amenés à « évaluer » les lecteurs et définir ce qui leur a plu, moins plu, ce qu'ils auraient préféré, ... Ce retour d'expérience est transmis aux lycéens.</p>	
Séance 4 : Retour d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Communication des impressions des élèves de primaire de façon non-nominative - Auto-évaluation de chaque binôme et proposition entre les élèves de solutions pour améliorer la lecture, échanges d'expériences et de conseils - Choix des albums pour la seconde lecture
Séance 5 : Entraînement	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque élève passe à l'oral : Lecture d'un extrait à voix haute et retour des autres sur la lecture, conseils. - Appropriation de l'objet et concertation entre les binômes pour améliorer la lecture
Séance 6 : Deuxième lecture au lycée	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des élèves au lycée - Constitution des groupes (les binômes retrouvent le même groupe d'enfants) - Répartition des groupes dans l'espace : CDI intérieur ou extérieur - Retour d'expérience et instant convivial

4ème de couverture

La lecture à voix haute est une performance orale, une (re)présentation des textes, qui convoque de nombreuses compétences, tant chez le lecteur que chez celui qui l'écoute. Cette pratique ancienne connaît un regain d'intérêt depuis le début des années 2000, sur la scène culturelle actuelle mais aussi sur le plan pédagogique. Cet intérêt témoigne d'un rapport à l'oral en plein essor, une volonté de se réunir et d'échanger autour d'une lecture partagée : un bien commun, éphémère, et unique. En tant que professeur documentaliste, j'ai souhaité m'interroger sur les effets d'une telle pratique avec un public d'élève. Ce mémoire présente une analyse théorique de la lecture orale, ses apports et ses potentialités. Au regard de ces éléments de réflexion, nous verrons quels effets ont été constatés sur les élèves d'une classe de terminale de bac professionnel qui a participé à un concours de lecture à voix haute. Ces éléments de réponse sont issus d'une analyse qualitative, d'observations et de réponses à un questionnaire. La lecture à voix haute permet d'aborder les techniques et exigences de l'oral, tout en proposant aux élèves de s'approprier un texte et lui donner sa voix. La situation de communication est essentielle, il n'y a pas de lecture sans auditeur. Cette expérience du silence des autres est précieuse pour valoriser la parole de l'élève, le sens des mots, et l'importance de celui qui les profère.

Lecture à voix haute – plaisir de lire – compétences orales – écoute – partage

La lectura en voz alta es una *performance*, una (re)presentación de textos que aúna varias competencias tanto en el lector como en los oyentes. Es una práctica antigua que se ha ido renovando desde el principio de los años 2000 en la escena cultural y también en términos pedagógicos. Este interés revela una relación a la oralidad en auge, una voluntad de reunirse y compartir a la luz de una lectura compartida: un bien común, efímero y único. Como docente documentalista, me cuestioné sobre los efectos de tal práctica con alumnos. Esta tesis presenta un análisis teórico de la lectura oral, sus aportes y potencialidades. Respecto a esta reflexión, veremos dichos efectos sobre alumnos de una clase de terminal de bachillerato profesional que participó en un concurso de lectura en voz alta. Estos elementos de respuestas han surgido de un análisis cualitativo de observaciones y de un cuestionario. La lectura en voz alta permite experimentar técnicas y exigencias orales y a la vez, proponer al alumno conquistar un texto y darle su propia voz. La situación de comunicación es esencial, no hay lectura sin oyente. Esta experiencia del silencio de los otros es preciosa para valorar la palabra del alumno, el sentido de las palabras y la importancia de la persona que las pronuncia.

Lectura en voz alta – placer de leer – competencias orales – escucha – intercambio